

Un geste du général Pinochet

Cela s'appelait l'état de perturbation de la paix intérieure. Une formule bien anodine, qui permettait de tout faire, ou presque, y compris des interrogatoires renforcés, si commodes pour briser les opposants, ou supposés tels. Mais à quel bon dossier à nouveau le catalogue de l'arbitraire ? En quinze ans, depuis le coup d'Etat du 11 septembre 1973 qui mit un terme à l'« expérience Allende », l'ordre régnait au Chili, et l'on sait bien ce que cela signifie. Il semblerait que, depuis le 24 août, tout soit changé. « Officiellement » changé. Le ministre de l'Intérieur, M. Sergio Fernández, a annoncé que « tous les états d'exception étaient levés ». Il a même ajouté : « Les efforts pour garantir l'ordre public ont porté leurs fruits. »

Réclamée depuis des années par l'Église, l'opposition et bon nombre de gouvernements étrangers, cette décision, six semaines avant la tenue d'un plébiscite sur le maintien du régime militaire et de son candidat pour un nouveau mandat de huit ans, n'est pas à proprement parler un coup de théâtre. Et ses effets semblent même bien calculés, à quelques jours - en principe le 30 août - de la désignation officielle du candidat de la junte : selon toute vraisemblance... le général Pinochet.

Forcés donc d'être à une opposition jusqu'ici sceptique d'enregistrer ce geste de « bonne volonté » : le démocrate-chrétien Patricio Aylwin, a qualifié la décision du gouvernement de « condition minimale » pour la tenue du plébiscite. L'Église, de son côté, exprimait aussitôt son espoir de voir ces mesures s'accompagner du « retour des exilés politiques ». Certes, dans le passé, Augusto Pinochet n'a pas toujours eu dans la conduite des affaires l'aisance et la patience subtiles d'un joueur de go, mais il a pourtant fait preuve, ces derniers mois, d'une remarquable adresse. En restant tout d'abord maître du jeu militaire, ce qui n'était pas évident. A soixante-deux ans, il est parvenu à museler les réticences des chefs de la junte, dont certains eussent de beaucoup préféré un candidat « civil », ou en tout cas « plus jeune ». Voir un « référendum constitutionnel ».

Enfin et surtout, en bon stratège, le général a réussi à attirer sur son propre terrain les différentes tendances d'une opposition plus que jamais divisée : en poussant leurs militants à s'inscrire sur les listes électorales, même les plus acharnés partisans du « non » ont en quelques sortes cautionné cet épisode de transition démocratique au scénario entièrement écrit par les militaires.

Il va sans dire que, rendu plus crédible par l'annonce de la levée des mesures d'exception, le plébiscite, s'il est marqué par une large participation et confirme le général dans ses fonctions, balaisera plus facilement les doutes de ceux, qui à gauche mais aussi à droite n'ont jamais cru que M. Pinochet soit le meilleur rempart contre le « chaos » si souvent évoqué dans cette campagne.

L'opposition, si elle paraît un peu rassurée, n'en est pas moins sans illusion. Consciente que, quel que soit le résultat du vote, il faudra en passer par des négociations avec l'armée. Et tandis que certains, anticipant leur propre défaite, s'évertuent à obtenir des « garanties » sur la régularité du scrutin, les plus optimistes attendent le 30 août, jour du choix du candidat, pour, en manifestant dans la rue, tester plus sûrement la nouvelle « bonne volonté » du gouvernement.

M 0147 - 0826 0 - 4,50 F



3790147004500 08260

Les massacres ethniques Des dizaines de milliers de victimes au Burundi

Les massacres ethniques qui ont ensanglanté le Burundi ces dernières semaines auraient fait en définitive plusieurs dizaines de milliers de morts, selon des témoignages concordants produits notamment par les réfugiés - en majorité des Hutus - qui continuent d'affluer au Rwanda.

Les autorités burundaises, qui dénoncent une campagne de « désinformation », avaient pour leur part fait état de cinq mille victimes.



Lire page 3 l'article de notre envoyé spécial JOSÉ-ALAIN FRALON

Anticipant une hausse en RFA La Banque de France relève ses taux d'intervention

La Bundesbank s'appretait à annoncer, le jeudi 25 août, un relèvement d'un demi-point de son taux d'escompte, porté à 3,5 %. Trois semaines après une hausse aux Etats-Unis d'un demi-point également, cette décision a surpris les marchés et ranime la guerre des taux entre les principaux pays industriels.

A Paris, la Banque de France a annoncé un relèvement d'un quart de point de ses taux d'intervention sur les marchés monétaires.

Avant même l'annonce officielle d'un relèvement d'un demi-point du taux de l'escompte allemand, la Banque de France a annoncé, le jeudi 25 août, une hausse d'un quart de point de ses taux d'intervention. Les autorités françaises se sont résignées à cette décision, contraire à la politique de désescalade du loyer de l'argent que voulait conduire M. Bérégovoy, le ministre de l'économie et des finances. Ce relèvement donne la mesure de la déception et de l'amertume des partenaires de l'Allemagne fédérale. Un renchérissement de l'argent Outre-Rhin semblait pourtant moins s'imposer compte tenu du raffermissement de la devise allemande depuis vingt-quatre heures. Une série de facteurs s'étaient conjugués pour doper le mark après une longue période de rela-

tif faiblisse. Un haut fonctionnaire américain affirmant que les Etats-Unis souhaitent empêcher une hausse supplémentaire du dollar avait, le mercredi 24 août, contribué à freiner l'appétit de dollars des investisseurs. Surtout, les interventions concertées des banques centrales pour soutenir le mark, qui a perdu 20 % vis-à-vis du billet vert depuis le début de l'année, avaient fini par porter. Réagissant pour une fois avec retard, les marchés avaient fini par être impressionnés par l'excédent commercial record de 14,2 milliards de marks engrangé en juin par les Allemands. Le dollar, qui avait un temps dépassé la barre des 1,92 DM, le lundi 22 août, retombait, lors des premiers échanges européens, le 25 août, à 1,8750 DM.

(Lire la suite page 20.)

Le mécontentement des salariés

Une rentrée syndicale à risques

Après plusieurs conflits durs au printemps et en été pour des revendications salariales, les dirigeants syndicaux ont mis l'accent sur les problèmes du pouvoir d'achat des salariés. Le secrétaire général de la CGT, M. Henri Krasucki, dans sa conférence de presse de rentrée, le mercredi 24 août, a annoncé une offensive de sa confédération pour l'application et l'extension de la loi d'amnistie en faveur des syndicalistes licenciés.

Les syndicats commencent à redéployer leurs banderoles, à peine enroulées le temps d'une « pause » estivale marquée par quelques conflits durs (imprimerie Didier, mines de Gardanne). C'est déjà la « rentrée ». Après un lever de rideau, militant et symbolique, chez Renault, mercredi 17 août, la CGT, lors de la conférence de presse de rentrée de M. Henri Krasucki, le 24 août, a assuré qu'elle ne faiblirait pas dans l'action... M. André Bergeron, inquiet en permanence des risques d'explosion sociale, presse gouvernement et patronat de jeter du lest et de relâcher un peu la rigueur. Et M. Edmond Maire

rappelle, à juste titre, que parmi les urgences figure la construction de l'Europe sociale d'ici à 1993. Une « rentrée » comme les autres ? Pas tout à fait. Par rapport à celle de 1987, qui était apparue bien morte, il y a deux changements importants. Le premier est que les syndicats sont de nouveau confrontés à un gouvernement de gauche, ouvert de surcroît à la « société civile ». Mais ils ne sont plus conduits à le considérer comme un allié naturel, comme ils avaient eu tendance à le faire en 1981. MICHEL NOBLECOURT. (Lire la suite page 21.)

La bataille autour des privatisées

Trois noyaux durs pour Havas

La bataille engagée depuis deux mois autour du capital d'Havas est en passe de s'achever sur un compromis. Le noyau dur initial du premier groupe de communication français, composé en 1987 par M. Edouard Balladur et jugé par le nouveau gouvernement trop proche du RPR, a accepté la constitution de deux autres blocs d'actionnaires. Le premier regroupera les participations des sociétés publiques (UAP, AGF, Caisse des dépôts). Le second comprendra Canal Plus et quelques groupes privés choisis parmi les partenaires habituels de la chaîne payante (Société générale, Perrier, Générale des eaux, etc.). Les parts respectives de ces trois noyaux durs dans le capital d'Havas font encore l'objet de négociations.

Selon le quotidien *la Tribune de l'Expansion*, Canal Plus aurait déjà acquis 5 % de sa maison mère, Havas. M. André Rousselet, PDG de la chaîne payante, ne veut donner aucune indication sur le montant et l'origine des actions détenues, mais indique qu'il « n'a pas dépassé le seuil de 5 % pour une déclaration à la CDB ».

Le onzième congrès international des Archives

La mémoire du futur

Du 22 au 26 août, deux mille archivistes représentant plus de cent pays se sont réunis à Paris. M. Mitterrand a souligné l'enjeu de cette réunion, au moment où les nouvelles technologies viennent bouleverser un paysage millénaire. Il en a profité pour présenter son projet de Très Grande Bibliothèque qui devrait être mise en chantier dès l'année prochaine.

« Lorsque les Sumériens inscrivirent les premiers hiéroglyphes sur des tablettes de cire, ils vivaient, sans probablement le percevoir, une mutation décisive de l'humanité : l'apparition de l'écriture. Aujourd'hui, l'informatique et l'audiovisuel annoncent peut-être un bouleversement semblable. » Paul René-Bazin, archiviste chevronné, indiquait dès la première séance de ce onzième congrès l'enjeu des nouvelles technologies. Les analogies sont frappantes, rappelle-t-elle : extension de la mémoire, prolifération des systèmes d'information, nouveau mode culturel. De cette révolution silencieuse, bien peu d'individus sont conscients. Si ce n'est les archivistes, dont la mémoire est le

métier : avant de déranger nos habitudes, ces technologies perturbent les leurs.

Depuis des millénaires, l'archive reposait sur le papier. Le document était lisible au premier degré. L'intelligence humaine suffisait à le déchiffrer et tous les coups d'œil se valaient. L'apparition des nouvelles formes de mémorisation de l'information - films, bandes, optiques ou compactes, microfilms et microformes - a bouleversé un paysage balisé depuis des générations.

Demain sans intervention de la machine l'homme ne pourra plus déchiffrer les traces de son passé incrustées sur la matière plastique. En outre, ces nouveaux outils sont souvent fragiles. La durée d'une bande magnétique n'excède pas dix ans. Et que dire des films nitrate auto-inflammables ? Il faut donc les reporter sur des supports plus fiables, comme les disques optiques numériques, ce qui élève considérablement le prix de revient de l'archive, et tend à accroître ainsi la ségrégation entre les pays riches, qui pourront se payer de HAUT : 1049... SURF : 157. N° : 2508.0111

Cela remet également en cause la question du stockage et de la

sélection des documents, qui semblait résolue à peu près définitivement. Que doit-on garder, se demande Jean Favier, directeur des Archives nationales et initiateur du thème abordé pendant toute la durée du congrès ? « L'archiviste est devenu une science de plus en plus complexe, remarque-t-il. On ne peut plus avoir une vue d'ensemble de notre civilisation si l'on ne conserve pas des éléments jugés aujourd'hui sans intérêt, informations télévisées ou archives industrielles enregistrées sur bandes vidéo, mais qui seront indispensables demain à la compréhension de notre société. » EMMANUEL DE ROUX. (Lire la suite page 17.)

Le Monde

LIVRES

La Révolution française est terminée : un entretien avec François Furet
La courtesane de Françoise Chandernagor
La chronique de Nicole Zand
Pages 9 à 14

Diplomatie

La rencontre de MM. Vassiliou et Denktash à Genève

Les négociations intercommunautaires reprendront dès le 15 septembre

GENÈVE
de notre envoyé spécial

Les chefs des deux communautés chypriotes, le Grec George Vassiliou, et le Turc Rauf Denktash, se sont déclarés « très satisfaits » de deux entretiens en tête à tête qu'ils ont eus, le mercredi 24 août, au Palais des Nations à Genève, et des conversations au cours du déjeuner avec le secrétaire général des Nations unies, M. Javier Pérez de Cuellar. Ces discussions, de l'avis des deux parties, ont permis de créer une « bonne atmosphère de travail » et de renouer un dialogue interrompu brutalement en janvier 1985.

Four M. Denktash, président de la « République turque de Chypre-Nord » (RTCN) autoproclamée en 1983 et uniquement reconnue par la Turquie sur la scène internationale, « M. Vassiliou est un homme pragmatique avec qui l'on peut parler, à la différence de son prédécesseur, très dogmatique et intraitable », M. Spyros Kyprianou, M. Vassiliou, pour sa part, estime que son interlocuteur est un homme « capable et clair ». Apparemment le courant est passé.

Les deux dirigeants ont donc décidé d'entamer des négociations afin de trouver une solution au problème de Chypre, à savoir la division de l'île depuis l'occupation de la

partie nord et centre du territoire par les troupes turques à la suite des troubles de 1974. Ils sont convenus de se rencontrer les 15 et 16 septembre à l'hôtel Ledra Palace de Nicosie et à la résidence du représentant de l'ONU dans l'île. Ces pourparlers devront se dérouler à une « cadence soutenue », et M. Pérez de Cuellar désire faire un premier point sur les progrès enregistrés dans la négociation fin octobre ou début novembre à New-York avec MM. Vassiliou et Denktash. L'objectif est d'aboutir avant le 1^{er} juillet 1989 à un règlement du problème de Chypre « sous tous ses aspects » comme le secrétaire général de l'ONU en a fait le souhait.

Grande discrétion

Les deux leaders chypriotes ont sans aucun doute du pain sur la planche. Ils font preuve d'une grande discrétion sur les dossiers qui seront examinés dans trois semaines à Nicosie. Si les deux parties s'accordent à dire que le futur Etat chypriote doit être une fédération et s'engage à respecter les accords signés en 1977 et 1979 entre M. Denktash et l'archevêque Makarios pour l'un, le président Kyprianou pour l'autre (qui posaient les jalons d'une telle fédération, mais

qui ne furent jamais appliqués), leurs points de vue divergent immédiatement sur les structures du nouvel Etat et les pouvoirs plus ou moins étendus du gouvernement fédéral.

La communauté turque minoritaire exige une garantie d'« égalité politique » et d'autres garanties pour sa « sécurité », autrement dit un certain pouvoir d'intervention de la Turquie et de ses forces armées en cas de troubles intercommunautaires dans l'île. « Nous ne voulons pas que les Turcs soient considérés comme des citoyens de second rang et dominés par les Grecs », dit un conseiller de M. Denktash. Côté grec, on réclame le départ des soldats et colons turcs installés dans l'île et on insiste sur les libertés d'établissement, de propriété et de circulation sur l'ensemble du territoire. Nul doute que les négociations seront ardues.

En moins d'un an, sera-t-il possible de parvenir à un accord global ? M. Denktash estime que ce sera « très difficile ». M. Vassiliou, qui a un atout, celui d'être un homme politique nouveau à Chypre, est, lui, plus optimiste : « J'ai été élu président de la République au mois de février pour cinq ans, dit-il, je veux régler le problème dans le courant de mon mandat. »

ALAIN DEBOVE.

Français et Britanniques en compétition

Le projet d'acquisition par le Canada de sous-marins à propulsion nucléaire est lié au résultat des prochaines élections

MONTRÉAL
de notre correspondant

Le projet d'acquisition par le Canada d'une flotte de dix à douze sous-marins à propulsion nucléaire — un contrat pour lequel Français et Britanniques sont en compétition — est virtuellement reporté. Son sort dépendra de l'issue des prochaines élections fédérales. C'est du moins ce qu'il faut déduire des dernières déclarations du ministre canadien de la défense, M. Perrin Beatty, qui avait initialement prévu de dévoiler fin juin le choix de son gouvernement entre l'Améthyste française et le Trafalgar britannique.

Devant les journalistes qui lui demandaient avec de plus en plus d'insistance si une décision serait prise avant les prochaines élections, M. Beatty s'en est tiré mardi 23 août par une pirouette. « Cela dépend, a-t-il dit, de la date du prochain scrutin », qui n'est pas encore fixée. Le premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, a promis d'annoncer ses intentions à ce sujet « le, ou vers le 17 septembre prochain », à l'occasion du quarantième anniversaire de son arrivée au pouvoir.

D'ici là, le dossier des sous-marins a toutes les chances de rester... « en route ». « Le processus d'examen technique des deux engins concurrents n'est pas terminé, il ne le sera pas tant que nous ne recevrons pas de directives du cabinet en ce sens », nous a déclaré Jeff Agnew, haut fonctionnaire du ministère de la Défense.

Le gouvernement de M. Mulroney a manifestement choisi de se présenter devant l'électeur sans avoir à justifier cet énorme contrat de 8 milliards de dollars canadiens (40 milliards de francs, la plus grosse dépense que la défense canadienne ait jamais envisagée), d'autant que les opposants à ce projet ont apparemment réussi à convaincre une partie de l'opinion publique du bien-fondé de leurs arguments.

Le Nouveau Parti démocratique allié aux antimilitaristes ne veut entendre parler que de submersibles à propulsion diesel, même si ces derniers ne disposent pas de l'autonomie suffisante pour patrouiller sous les glaces de l'Arctique. C'est évidemment dans ces eaux difficiles d'accès, fréquentées par les sous-marins soviétiques et américains, que

le gouvernement conservateur de M. Mulroney voudrait pouvoir affirmer la souveraineté du Canada.

Le Parti libéral a, quant à lui, mené campagne pour démontrer que le Canada, dont le budget de la défense est de 11,5 milliards de dollars pour 1988-1989, n'a pas les moyens de s'offrir une telle flotte de sous-marins d'attaque.

Résultat : les derniers sondages montrent que 32% seulement des personnes interrogées sont en faveur de cet achat. Elles étaient 50% en juin 1987, lorsque le gouvernement canadien a lancé des appels d'offre.

M. Mulroney a sur son agenda préélectoral d'autres priorités. Le grand projet de son mandat, l'accord de libre échange signé en janvier dernier entre le Canada et les Etats-Unis, doit encore être ratifié par le Parlement pour entrer en vigueur comme prévu le 1^{er} janvier 1989. La Chambre des communes, largement dominée par les conservateurs, devrait adopter ce projet de loi la semaine prochaine. Mais l'opposition libérale, majoritaire au Sénat — chambre non élue — est fermement résolue à le bloquer afin de contraindre le gouvernement à provoquer au plus vite des élections contraires sur cet enjeu économique.

MARTINE JACOT.

L'ONU poursuit ses pressions sur Bucarest à propos de la disparition de l'expert roumain Dimitru Mazilu

GENÈVE
de notre correspondant

La Roumanie manque à ses propres engagements et, estime l'ONU, agit dans l'affaire de la disparition du professeur Dimitru Mazilu, en contradiction avec une convention internationale à laquelle elle a souscrit. Le professeur Mazilu, expert roumain à la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU, chargé, en 1985, d'établir un rapport sur la jeunesse, n'a pas reparu depuis à Genève et n'a pu être localisé.

Toutes leurs démarches étant restées sans effets, les experts de la sous-commission réunis à Genève depuis le début de ce mois avaient le 15 août, près du secrétaire général des Nations unies, M. Pérez de Cuellar, d'intervenir auprès des autorités roumaines (le Monde du 16 août). Une fois de plus, Bucarest avait répondu que M. Mazilu était « malade depuis un certain temps »

et qu'il n'existait aucun motif ni aucun fondement juridique autorisant la sous-commission à mener « une forme quelconque d'enquête » dans cette affaire « intéressant un citoyen et son gouvernement ».

Le conseiller juridique de l'ONU, M. Paul Szasz, a estimé au contraire le 23 août que, conformément à une pratique établie, l'expert roumain doit toujours être considéré comme étant en mission au service des Nations unies et, par conséquent, bénéficier des « privilèges et immunités (...) nécessaires à l'exercice indépendant de ses fonctions » et compris lors des déplacements qui y sont liés, aux termes d'une convention du 3 juillet 1956 à laquelle la Roumanie a adhéré. Cette prise de position ferme et sans équivoque, encore qu'économisée de manière diplomatique, confirme celle qui a déjà été adoptée par la majorité des membres de la sous-commission des droits de l'homme.

ISABELLE VICHNIAC.

L'Espagne première victime du terrorisme en Europe en 1987

L'Espagne a été la première victime du terrorisme en 1987 en Europe, car la violence séparatiste y est restée « de loin la plus vive et la plus dangereuse », indique le rapport annuel du département d'Etat américain sur le terrorisme, publié le lundi 22 août à Washington.

Sur cent cinquante-deux attaques terroristes commises en Europe l'année dernière, quarante-sept l'ont été en Espagne. La plupart des attentats ont été commis par l'ETA, mais le rapport relève l'apparition en mai de l'ERCA (Armée rouge de libération de la Catalogne), qui s'est attaquée délibérément aux intérêts américains et a revendiqué le seul assassinat d'Américain en Europe cette année-là, un militaire tué par une grenade à Barcelone à Noël.

Le département d'Etat souligne aussi les succès de la police espagnole, qui a démantelé douze commandos de l'ETA en un an et arrêté cinq membres des Brigades rouges italiennes en avril. — (AFP.)

Une série de rencontres de M. Dumas avec ses homologues européens

Le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, s'est entretenu mercredi 24 août avec son homologue ouest-allemand Hans-Dietrich Genscher, dans le sud-ouest de la France. M. Dumas avait d'abord été reçu lundi soir par le ministre (Dordogne) avec le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe. Il devait rencontrer jeudi M. Andreotti, à Rimini, et prendre la parole au « meeting pour l'amitié entre les peuples », organisé comme chaque année par deux associations catholiques proches de la démo-cratie chrétienne. Le 1^{er} septembre, le ministre se rendra à Madrid pour y rencontrer M. Fernandez Ordoñez, chef de la diplomatie espagnole.

Tous ces entretiens, a précisé le porte-parole du Quai d'Orsay, portent sur les différents dossiers en discussion à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), qui reprend le 29 août à Vienne, après une pause de trois semaines, ainsi que sur les affaires communautaires.

Après des affrontements ayant fait dix-huit blessés

Couvre-feu dans les territoires occupés

L'armée israélienne a soumis jeudi 25 août deux cent mille Palestiniens au couvre-feu en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, après des affrontements qui ont fait au moins dix-huit blessés parmi les manifestants et ont marqué une nouvelle journée de grève générale dans les territoires occupés. Quatre Palestiniens, dont un enfant de huit ans, ont été blessés par balles dans le camp de réfugiés de Shatti, à Gaza.

Onze autres ont été blessés mercredi par des tirs de militaires israéliens à Naplouse et dans le camp de réfugiés avoisinant de Balata (nord de la Cisjordanie). Une jeune fille de dix-sept ans a été grièvement blessée à la poitrine. Les dix autres blessés ont été atteints pour la plupart aux jambes.

Les Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza ont répondu massivement mercredi au mot d'ordre de grève générale de quarante-huit heures

lancé par la « direction unifiée du soulèvement populaire », dont le vingt-quatrième communiqué avait appelé la population à protester contre le mort de quatre prisonniers palestiniens au cours des deux dernières semaines.

Un Palestinien du camp de réfugiés de Jabalya est mort mardi soir, vingt-quatre heures après avoir été arrêté par l'armée israélienne, lors d'une perquisition dans le camp. Une rixe avait opposé Hani Al-Shami, quarante-trois ans, à des soldats alors qu'il voulait les empêcher de battre ses enfants.

Les forces de sécurité ont affirmé, mercredi, avoir démantelé deux « réseaux terroristes palestiniens », accusés d'être « le bras armé des comités populaires », en charge de la vie quotidienne dans les camps à la suite du soulèvement et mis hors la loi le 18 août par les autorités. — (AFP, Reuter.)

Les négociations entre l'Irak et l'Iran commencent à Genève



Extrait du Frankfurter Allgemeine Zeitung du 25 août.

Les ministres irakien et iranien des affaires étrangères, MM. Tariq Aziz et Ali Akbar Velayati, arrivés à Genève, devaient être reçus séparément le jeudi matin 25 août par M. Pérez de Cuellar, avant le début des négociations plénières sur le conflit opposant leurs deux pays. M. Tariq Aziz a fait part de son « esprit de bonne coopération ». Dans une brève déclaration à son arrivée à Genève, le ministre, qui est à la tête d'une délégation d'une dizaine de personnes, a rappelé que l'Irak « a toujours été la recherche d'un règlement de paix dans le conflit avec l'Iran ».

Dans une déclaration faite à son arrivée, M. Velayati s'est déclaré optimiste et a notamment renouvelé sa confiance à M. Pérez de Cuellar. Il a rappelé que sa venue à Genève avait pour but « finaliser le processus commencé à New-York » et qui avait abouti à l'acceptation par l'Irak de la résolution 598 du

Conseil de sécurité. L'Iran, a-t-il dit, est prêt à coopérer à « un règlement juste, compréhensif et honorifique de toutes les questions opposant l'Irak et l'Irak afin de parvenir à une paix durable ».

Les négociations s'articuleront autour des différents points de la résolution 598, concernant notamment le rapatriement de quelque quatre-vingt mille prisonniers de guerre et le problème de la délimitation de la frontière dans le Chast-Al-Arab, au sud de l'Iran, dont le tracé est contesté par Bagdad malgré l'accord d'Alger signé le 6 mars 1975 par les deux pays.

La résolution envisage également la constitution d'un « organe impartial » chargé d'enquêter sur les responsabilités dans le déclenchement du conflit. Pour M. Pérez de Cuellar, ces négociations peuvent être longues. « Tout est question de volonté politique de la part des deux parties », a-t-il dit. — (AFP.)

ISRAËL

Jérusalem rejette une protestation de Washington contre les bannissements de Palestiniens

Une controverse s'est développée en Israël entre le Likoud et le Parti travailliste à propos du mécontentement exprimé par les Etats-Unis contre le projet de Jérusalem de bannir vingt-cinq Palestiniens des territoires occupés. Lundi dernier, le secrétaire d'Etat adjoint américain, M. John Whitehead, avait convoqué le chargé d'affaires israélien à Washington pour l'avertir, selon le New York Times, que la poursuite des bannissements « pourrait porter tort » aux relations entre les deux pays.

Des responsables du Likoud ont accusé, mercredi 24 août, le ministère des affaires étrangères, que dirige M. Shimon Pérès (travailliste), d'avoir fait connaître le teneur de l'avertissement américain afin d'embarrasser le premier ministre, M. Itzhak Shamir. Sur le fond du problème, un communiqué du ministère israélien des affaires étrangères a repoussé mercredi la protestation américaine, en affirmant que « les expulsions sont légales » et conformes à un jugement de la Cour suprême. — (AFP, Reuter.)

WASHINGTON
de notre correspondant

Parmi les diverses méthodes utilisées par Israël pour tenter de réduire la révolte des territoires occupés, il en est une qui déplaît tout particulièrement à Washington : le bannissement de Palestiniens. Que les Etats-Unis aient clairement exprimé leur irritation, après l'annonce par Israël d'une nouvelle mesure d'expulsion concernant cette fois un contingent de vingt-cinq Palestiniens n'est donc pas surprenant (le Monde daté 21-22 août).

Le chargé d'affaires israélien a été convoqué au département d'Etat, mardi 23 août, et le lendemain, un porte-parole du même département d'Etat est revenu sur le sujet : « Si tous les ordres d'expulsion sont suivis d'effet, certains Palestiniens auront été déportés depuis le début de cette année. Cela semble faire du bannissement la norme et non plus l'exception. En tant que fidèle ami d'Israël, nous sommes profondément inquiets de l'usage accru des déportations. »

Mais ce langage relativement ferme s'accompagne d'un rappel rituel des que Washington se résout à critiquer l'Etat hébreu : « Il n'y a pas de changement fondamental » dans la politique américaine à l'égard d'Israël. Et la « menace » brandie au cas où Jérusalem persisterait dans ses intentions ne semble pas vraiment de nature à impressionner les dirigeants israéliens : les Etats-Unis, indique-t-on officieusement à Washington, pourraient laisser le Conseil de sécurité condamner Israël à propos de ces mesures de bannissement.

Déjà, au début de janvier, alors que l'intifada n'en était qu'à son premier mois, Washington s'était joint aux autres membres du Conseil de sécurité pour inviter Israël à renoncer à une première série d'expulsions, concernant neuf personnes.

Quelques jours plus tard, quatre Palestiniens (dans un premier temps) étaient expulsés, et Washington « regretait profondément ». Dès lors, les protestations « au plus haut niveau » se sont succédé à chaque nouveau bannissement, y compris lorsque Israël, défiant ouvertement les Etats-Unis, se débarrassa de M. Monharak Awad, un pacifiste palestinien pos-

édant aussi la nationalité américaine. La décision fut qualifiée d'« injustifiable » par le porte-parole de la Maison Blanche.

Que le mécontentement américain soit exprimé avec une plus ou moins grande fermeté selon les circonstances ne change rien à une donnée essentielle. Les Etats-Unis déplorent l'intransigence d'Israël, et nombre de responsables de l'administration estiment qu'elle ne sert pas les intérêts à long terme de l'Etat hébreu. Mais ils excluent plus que jamais toute mesure de pression un tant soit peu sérieuse sur Israël.

En dépit de l'émotion manifestée, surtout dans les premiers mois de l'intifada, par certains milieux juifs américains, en dépit des efforts remarquables déployés — également dans un premier temps — par la presse américaine pour couvrir les événements, rien, fondamentalement n'a changé. Des contre-feux ont été allumés, un grand nombre de commentateurs et d'éditorialistes se sont employés à remettre les choses « à leur juste place », c'est-à-dire à faire porter sur la partie palestinienne la responsabilité ultime des événements.

De leur côté, les responsables de l'administration — avec, certes, des nuances selon les individus — semblent profondément sceptiques sur leurs possibilités de faire évoluer les choses selon leurs vœux — qui restent d'ailleurs assez mal définis. La presse et les associations se sont lassées — les networks n'évoquent désormais que rarement les manifestations palestiniennes tuées par l'armée israélienne.

Et, au terme de neuf mois de soulèvement, alors que la nécessité de trouver une issue à la question palestinienne semble plus évidente qu'un jamais, les deux grands partis politiques américains ont produit des programmes ou, comme par le passé, la seule préoccupation clairement exprimée à propos du Proche-Orient est « le renforcement des liens entre les Etats-Unis et Israël ». Les républicains s'opposent explicitement à toute formation d'un Etat palestinien. Les démocrates ont un peu plus vagues, mais les opinions de M. Michael Dukakis et de son entourage penchent très clairement dans le même sens.

JAN KRAUZE.

CORRESPONDANCE

La vérité sur le Diable

A la suite de notre éditorial « La vérité sur le Diable » (le Monde du 11 août), M. Gilbert Lubik nous adresse une lettre dans laquelle il écrit notamment :

Vous plaidez pour que ne s'efface pas la mémoire des hommes : c'est votre vocation ; il conviendrait qu'elle ne soit pas abusivement sélective. Ce rôle que vous êtes toujours efforcés de bien tenir pour informer le public à travers les aléas d'une médiatisation outrancièrement orientée, serait mieux rempli si vous ne glissiez pas insidieusement dans une partialité insupportable. Si Diable il y a, il aurait aussi fallu parler des tumeurs américaines ébranlées sans beaucoup de risques le Vietnam luttant magnifiquement pour son indépendance.

Pas un mot non plus sur les dictateurs sanguinaires installés, protégés et soutenus par l'Amérique pour affamer et torturer les populations d'une partie importante de l'univers.

Il est superflu de vous dresser la liste des malheureux pays saignés à mort, pendant des décennies, grâce à la tyrannie des assassins à la solde des Etats-Unis. Ce n'est que très récemment qu'ils se sont laborieusement débarrassés d'un Marcos ou d'un Duvalier devant la réprobation de la conscience universelle ; mais il en reste hélas tellement en place. Diable d'un côté, petits et grands Satans de l'autre, j'attends l'historien prestigieux qui rétablira la balance en rappelant le cortège hideux des guerres coloniales, l'entreprise d'asphyxie des peuples luttant pour leur liberté, les atrocités crues des anticomunistes...

**marins
ines élections**

vement conservateur de
ey voudrait avoir affir-
verance de C. de Gaulle.
i l'opinion, quant à lui,
agne pour démontrer que
l'agent le budget de la
de 100 milliards de dol-
1985-1986, n'a pas les
l'office une telle forte de
l'État.

l'les derniers sondages
que 10% seulement des
interrogés ont en faveur
du. En ce qui concerne
l'issue de la présidence
l'année dernière, 20%.

l'prouvé à son tour qu'on
il d'autres candidats. Le
et de son mandat, selon
l'usage, il ne se présente
pas à l'élection. Le parti
de C. de Gaulle et de l'Etat
peut avoir en outre
pu le faire en 1981. La
de l'opposition, argument
par les socialistes, l'inter-
ruption de la loi de la
prochaine. Mais l'oppo-
sition, qui n'est pas l'oppor-
tuniste, n'a pas de séan-
ce à l'Assemblée nationale
de la présidence de la
plus de 100 députés
de l'opposition.

MARTINE JACOT.

**le
shingon
Palesiniens**

nel entre la Liban et
étaient à l'origine de la
banque. Le ministre de
dier, le ministre de l'É-
saut, le ministre de l'É-
drie, le ministre de l'É-
« généraliste ».

se, ministre de l'É-
M. de Gaulle, le 10
le 10 août 1988. Le
M. de Gaulle, le 10
le 10 août 1988. Le
le 10 août 1988. Le

Michel Braudeau
Christian Combaz
Dominique Garnier
France Huser
Erik Orsenna
Didier van Cauwelaert



Aux Editions du Seuil

AV. CAUZE

Politique

Le voyage du premier ministre en Nouvelle-Calédonie

M. Mitterrand félicite M. Rocard et l'UDF met en cause « l'opportunité » du référendum

Le président de la République a exprimé, au cours du conseil des ministres réuni le mercredi 24 août, « son accord total et profond avec ce qui a été accompli » lors des négociations sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. M. François Mitterrand « s'est, selon M. Claude Evin, porte-parole du gouvernement, réjoui de la manière dont le premier ministre et le ministre chargé des DOM-TOM ont mené les discussions » entre les deux délégations du RPCR et du FLNKS. « Je ne leur exprime pas de félicitations, a encore déclaré le chef de l'Etat, car le mot serait insuffisant », ajoutant : « Je ne leur ai pas ménagé mes encouragements et ma gratitude. »

Après avoir, le premier ministre avait rendu hommage aux « anonymes » qui ont, sur le terrain, « assuré pleinement leurs responsabilités » et ont ainsi facilité l'aboutissement des négociations.

M. Michel Rocard a quitté Paris mercredi dans la soirée pour la Nouvelle-Calédonie, où il est attendu le vendredi 26 août en début de journée ; il affirme, dans un entretien publié par l'hebdomadaire Paris-Match du 25 août, que son voyage doit permettre d'« aider chacun, dans l'ordre retrouvé, à se mettre au travail et à apporter sa pierre à la construction de l'avenir ». Le premier ministre rappelle dans cet entretien que sa méthode « repose sur le consentement mutuel » : « Il valait mieux prendre son temps (...) que de courir le risque d'un nouvel échec. »

M. Alain Lamassouire, porte-parole de l'UDF, a déclaré le mercredi 24 août que le bureau politique de sa formation qui venait de

se réunir « se réjouit qu'un accord soit intervenu entre les représentants des communautés à propos du statut futur de la Nouvelle-Calédonie. L'UDF est prête à participer aux délibérations législatives en vue de la mise en œuvre de cet accord. En revanche elle s'interroge sur l'opportunité d'un référendum qui, en raison de la multiplication d'élections, risque de connaître un faible taux de participation ».

A Nouméa, le Front national a appelé le jeudi 25 août les Néo-Calédoniens à ne pas assister au discours public que le premier ministre doit prononcer vendredi à la mairie de cette ville, expliquant ainsi sa position : « Les accords de Matignon comportent trop de renoncements fondamentaux et sont à ce titre inacceptables et dangereux. Ils vont être lourds de conséquences pour le territoire ».

Anatomie d'une négociation

avait souhaité ne pas se déplacer, pour raisons de santé.

Resté à Nouméa, il a été à de nombreuses reprises informé par téléphone, consulté, sollicité de décrire les limites du possible ou de les révéler selon que son interlocuteur était M. Le Pen ou un membre de la délégation RPCR. Par cette qualité d'ultra passé dans le camp de la conciliation, il a servi de référence implicite et pesé d'un poids réel sur une négociation qui fut en somme le triomphe du sens renouvelé donné depuis l'accord de Matignon à la formule : « Il faut ménager Lafleur ».

La psychologie, le lancinant tic-tac de l'horloge eurent donc leur rôle à jouer dans la négociation. Reste que des zones de divergence fortes ou de détail subsistaient qui laissaient prévoir une difficile conciliation. Pour les effacer, pour parvenir à cette conciliation, le ministre des DOM-TOM et ses collaborateurs susciterent ou laissent se mettre en place un système de négociation que l'on pourrait appeler fugué, à plusieurs voix.

Discussions parallèles sur l'amnistie

Alors qu'une négociation strictement linéaire parcourant collectivement le texte aurait menacé de durer et de s'enliser, les grands sujets de divergence furent traités à part, souvent bien avant d'apparaître à leur place dans la négociation plénière. M. Le Pensec, les deux chefs des délégations assistés d'un ou deux membres de leur délégation, ou à d'autres moments un proche collaborateur du ministre ou un membre du cabinet du premier ministre et une fraction de chaque délégation, ont ainsi amené à maturité les conflits et leurs solutions, pendant que se déroulait séance après séance le fil rituel de la négociation plénière.

Habile précaution ou improvisation bien gérée, cette technique poussée bien au-delà des classiques « négociations en marge des négociations » se révéla payante. Un exemple : dès le jeudi 18 août, après l'installation de la veille et les réunions bilatérales ministre-FLNKS et ministre-RPCR, il est clair que l'un des problèmes les plus difficiles à résoudre sera celui de l'amnistie. Rappelé à Genève, où il participe à une négociation internationale, M. Louis Joinet, magistrat et conseiller technique du premier ministre, arrive néanmoins sur Nouméa, où il entame la difficile négociation autonome sur l'amnistie, riche, selon les témoins, d'au moins cinq ou six phases.

Le RPCR approuve le texte initial de l'avant-projet. Le FLNKS y est absolument opposé. Il veut l'amnistie générale. Vendredi à l'aube, les positions sont figées. Le FLNKS a demandé et obtenu l'assistance technique d'un « expert », l'un de ses avocats, M. Francis Roux, argument de la présence dans la délégation RPCR d'un avocat juriste, le maire de Nouméa, M. Jean Lèques, qui est notaire.

Plus tard, ces réunions restreintes reprendront. Le RPCR concède que, pourvu qu'il n'y ait pas d'amnistie générale de droit ou de fait, il acceptera une présentation bien faite d'une solution s'arrêtant à cette limite.

On avance d'un pas quand le FLNKS obtient l'assurance que seuls les assassins à strictement parler sont exclus de l'amnistie. De plus, il est alors admis que tous les prévenus comparaitront libres et que les faits délictueux liés à la détermination du régime foncier sont ajoutés à ceux qui concernent le statut du territoire.

Le RPCR s'assure alors qu'aucune personne déjà condamnée pour assassinat ne sera remise en liberté. Le FLNKS obtient ensuite que les futurs prévenus ne soient pas incarcérés avant leur procès. Enfin, le FLNKS (jusqu'à la date symbolique du 25 décembre) des mises en liberté de prévenus réclamés par le RPCR pour éviter un effet de masse fâcheux.

L'accord est bouclé au prix d'une solution juridique audacieuse, voire peu orthodoxe. Au cours de la négociation, chacun a peu ou prou reconnu l'impossibilité à laquelle l'autre est confronté. Le RPCR ne peut rentrer à Nouméa en disant à ses troupes que des assassins seront libérés ; le FLNKS ne peut pas annoncer que la plupart des Canaques emprisonnés vont rentrer à la maison. L'accord est bouclé, au prix de dizaines et de dizaines de réactions provisoires du texte qui le traduit, après consultations informelles, en faisant fonctionner les réseaux des uns et des autres, pour savoir jusqu'où on peut aller trop loin.

Concessions mutuelles

Une négociation est bien sûr une balance de concessions mutuelles. Il sera fait droit aux demandes du RPCR, qui souhaite la création d'un conseil économique et social en Nouvelle-Calédonie et un dispositif de financement spécifique des services sociaux. Le FLNKS obtiendra la distribution dans le texte de l'avant-projet et dans le préambule des éléments d'un ample dispositif de mesures d'accompagnement. Il recevra aussi le cadeau, d'un grand poids symbolique, du ton de ce préambule lourd de mots auxquels il tient, alors

que le RPCR les exèbre : « colonisation », « droits particuliers ».

L'anatomie de la négociation de la rue Oudinot révèle encore trois traits caractéristiques. Le résultat prouve que l'appareil d'Etat, souvent lent et réfléchi jusqu'à l'immobilisme, peut tourner à grande vitesse. Ce fut ici le cas par le biais de réunions interministérielles nombreuses et impliquant souvent de lourds enjeux, entre autres financiers.

D'autre part, l'arbitrage dominant du gouvernement ou de ses représentants ne pouvait pas tout dans une telle négociation. Au contraire, c'est de l'ultime réunion des deux seules délégations que sortira le « paquet final » de l'accord : nombre de sièges dans l'assemblée de la province Sud, solution à l'épineux problème de l'Agence culturelle canaque et amnistiée.

Enfin, une négociation souvent aussi technique que politique aurait pu faire craindre la soumission de fait de l'une ou l'autre des délégations à la puissance des experts. Non seulement il n'en fut rien, selon plusieurs témoignages, mais un membre de la délégation du FLNKS débutsa même un erreur dans le texte de l'avant-projet pourtant épluché des dizaines de fois dans les semaines précédentes par la fine fleur des cabinets ministériels.

MICHEL KAJMAN.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 24 août, au palais de l'Élysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● **AUGMENTATION DES TRAITEMENTS DES FONCTIONNAIRES** (Le Monde du 25 août.)

● **LA SÉCURITÉ DANS LES TRANSPORTS** Le ministre des transports et de la mer a présenté au conseil des ministres une communication sur la sécurité dans les transports.

Les accidents survenus ces derniers mois dans les transports aériens et ferroviaires et l'accroissement récent des accidents de la route posent à nouveau avec gravité la question de la sécurité dans les transports.

Le ministre a rappelé les mesures prises et présenté les orientations qu'il a retenues.

1) En ce qui concerne les transports aériens, la présentation d'avions de ligne dans les démonstrations aériennes publiques est désormais interdite, sauf dérogation du ministre chargé des transports. En tout cas, la présence de passagers à bord est proscrite.

Nominations

Sur proposition du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget,

M. Yves Roland-Billicart, inspecteur des finances, a été renouvelé comme directeur général de la Caisse centrale de coopération économique.

Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice,

M. Robert Bouchery, procureur général honoraire près la cour d'appel de Paris, et M. Guy Georges sont nommés conseillers d'Etat en service extraordinaire.

Sur proposition du ministre des transports et de la mer,

M. Jacques Fournier, conseiller d'Etat, est nommé président du conseil d'administration de la Société nationale des chemins de fer français (le Monde du 23 août).

Pour le trafic aérien régulier, les discussions entamées depuis le mois de juillet avec les représentants des syndicats de contrôleurs de la navigation aérienne visent à conjuguer la sécurité et les exigences de qualité du service public.

2) En matière ferroviaire, la SNCF a été invitée à prendre l'urgence des mesures pour améliorer le matériel, notamment en matière de freinage et de contrôle de vitesse et pour perfectionner la formation du personnel.

A la demande du ministre des transports et de la mer, le conseil d'administration de la SNCF arrêtera le 26 octobre prochain un programme d'orientation sur la sécurité.

3) Le décès, chaque année, de dix mille à onze mille personnes dans des accidents de la route n'est pas acceptable et prend les dimensions d'un fléau national : le nombre des accidents s'accroît depuis le début de cette année.

Cet accroissement a amené le gouvernement à renforcer les moyens de contrôle et à prévoir dans le budget de 1989 une augmentation de 46 % des investissements dans ce domaine. Cet effort permettra le doublement des crédits consacrés à la suppression des points noirs. Cette suppression doit être totale dans un délai de cinq ans.

Au-delà de ces mesures, chacun doit être placé devant ses responsabilités. La violation des règles de conduite continuera à être réprimée avec une grande fermeté. Des mesures complémentaires seront arrêtées à l'automne lors d'un comité interministériel de la sécurité routière.

(Lire page 20.)

● **Colloque du XXX^e anniversaire de la Constitution.** — A l'occasion du XXX^e anniversaire de la Constitution du 4 octobre 1958, l'Association française de science politique et l'Association française des constitutionnalistes organisent du 8 au 10 septembre à Aix-en-Provence un colloque consacré à « l'écriture de la Constitution ».

* **Secrétariat du colloque :** Faculté de droit, 3, avenue Robert-Schuman, 13628 Aix-en-Provence, cedex 1. Tél. : 42-20-68-14 ou 42-59-29-45.

La préparation des élections cantonales

Isère : M. Haroun Tazieff accepte d'être le candidat de l'ouverture de M. Alain Carignon

GRENOBLE de notre bureau régional

M. Haroun Tazieff, ancien secrétaire d'Etat aux risques majeurs dans le gouvernement de M. Laurent Fabius, qui avait accepté, après le changement de majorité en 1986, de faire bénéficier de ses conseils M. Alain Carignon, a accepté la proposition de celui-ci, de présenter sa candidature aux élections cantonales dans le cinquième canton de Grenoble. Le conseiller général sortant, M. Claude Sagnard (RPR), présent ainsi que M. Carignon à la conférence de presse réunie, le mercredi 24 août, dans les locaux du conseil général de l'Isère, a fait part, de sa « fierté d'être celui par qui l'ouverture sur la société civile se réalise dans l'Isère ».

Offre publique de séduction

M. Tazieff a insisté, dans sa déclaration, sur l'esprit d'ouverture manifesté depuis plusieurs années par le maire de Grenoble, réélu député en juin, et sur la coopération positive — « malgré des penchants politiques différents » — qu'il entretient depuis deux ans avec le président du conseil général de l'Isère dans le cadre de la mission que celui-ci lui a confiée pour préparer, avec d'autres experts, les mesures susceptibles de réduire les risques naturels et technologiques dans le département. Selon le volcanologue, c'est essentiellement en raison de cet état d'esprit, qu'il a accepté à la foi « l'offre de M. Carignon et le sacrifice de M. Sagnard ».

M. Carignon, manifestement satisfait de ce « coup médiatique » de rentrée, a confirmé que la candidature de M. Tazieff n'avait fait l'objet d'aucune discussion préalable au sein des instances nationales du RPR, ou avec les responsables de l'UDF dans le département. Rappelant

son hostilité constante aux affrontements « bloc à bloc », le président du conseil général a indiqué que « dans les jours qui viennent, cette ouverture conduira d'autres développements », qui contribueront à garantir le « pluralisme dans le travail » et la recherche de « solutions de consensus ».

M. Carignon a souhaité que les électeurs « ne se fassent dicter leur choix par personne » et se montrent « attachés à un devenir collectif ». « Il ne doit pas s'agir de remettre l'Isère entre les mains d'un parti politique, y compris le mien », a insisté le maire de Grenoble qui aimerait que le bureau de l'assemblée départementale soit constitué à la proportionnelle. « Si nous gagnons », a dit encore M. Carignon, « je suis disposé à abandonner mon mandat de député ».

Reste à savoir comment cette « offre publique de séduction », qui fait, une fois encore, du maire de Grenoble, un champion du marketing politique, et coupe l'herbe sous les pieds des socialistes qui prônent l'ouverture, sera perçue par ce dernier. La fédération de l'Isère du PS avait, en effet, annoncé dès le 12 juillet, sa décision de présenter dans le cinquième canton, son seul représentant de l'ouverture, le docteur Pierre Fugain, vice-président du conseil départemental, et père du chanteur Michel Fugain.

M. Tazieff, qui n'entend pas « rouler » pour le RPR et encore moins pour M. Chirac avec lequel il a un contentieux important depuis l'affaire du volcan de la Soufrière en 1976, mais seulement pour M. Carignon, qui « a l'air d'un véritable homme d'Etat », a déjà fait savoir qu'« il n'attaquerait pas » le candidat socialiste au cours de la campagne, et qu'il « souhaite la rencontre » pour discuter avec lui de cette situation nouvelle.

BERNARD ELIE.

L'UDF se prononce pour l'unité de candidatures avec le RPR

L'heure de la rentrée a sonné à l'UDF qui a tenu son premier bureau politique le mercredi 28 août dans une atmosphère, selon plusieurs participants, « très détendue ». Cette réunion de rentrée a permis au nouveau président de l'UDF, M. Valéry Giscard d'Estaing, fortement désireux d'apporter plus de consistance à la confédération, de donner quelques consignes de discipline avant les universités d'été qui se tiendront la semaine prochaine et qui sont parfois politiquement hasardeuses.

Le mouvement des jeunes giscardiens se réunit en campus d'été à Avoriaz (Haute-Savoie), du vendredi 26 août au mardi 30 août et, pour respecter sa tradition, sera marqué par l'intervention de M. Giscard d'Estaing, le mardi. Les jeunes du CDS tiendront leurs universités d'été à Locudy (Finistère) du 28 août au 2 septembre, M. Raymond Barre devant y effectuer à son tour sa rentrée politique le jeudi 1^{er} septembre. Enfin, chasseraix servira de cadre aux universités d'été du Parti républicain qui auront lieu du 2 au 4 septembre.

Ce souci de renforcer l'UDF a également été prôné par la nomination — qui n'a pas été soumise au vote — au nouveau poste de porte-parole de M. Alain Lamassouire, député UDF des Pyrénées-Atlantiques, délégué général des clubs giscardiens Perspectives et Réalités.

Après s'être prononcé contre le recours au référendum national sur la Nouvelle-Calédonie (lire par ailleurs), le bureau politique a fait le point sur la préparation des élections cantonales. M. Lamassouire s'est félicité « du bon esprit d'union tant à l'UDF qu'au RPR », en précisant qu'il y aurait unité de candidatures « dans 90 % des cas ». Le matin, la commission Gaudin chargée des investitures UDF avait eu à rendre notamment des arbitrages dans les trois départements (Hauts-de-Seine, Vaucluse et Somme) en défaveur du CDS. Une rencontre UDF-RPR est prévue la semaine prochaine pour examiner une dizaine de cas qui, selon M. Lamassouire, risquent encore de faire problème.

L'université d'été du PS

M. Mermaz répond à M. Fabius

« Michel Rocard a écrit suffisamment de livres, participé à suffisamment de colloques et affirmé suffisamment de choses dans la vie politique française depuis quarante ans pour qu'on soit tous d'accord pour dire qu'il a une vision de l'avenir de la France » : M. Louis Mermaz, président du groupe des députés socialistes, a ainsi réagi, le mercredi 24 août à Annecy (Haute-Savoie), à l'interview au Monde de M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale (nos éditions du 24 août). Ce dernier avait, dans cet entretien, reproché au gouvernement de manquer d'un « grand dessin ».

Participant à l'université d'été du PS, M. Mermaz a déclaré que lorsque le premier ministre « règle le problème de la Nouvelle-Calédonie, c'est le dessin de la présence de la France dans le Pacifique », et quand il « part en guerre contre les chauffards, c'est un sujet fondamental : la vie quotidienne fait partie du grand dessin ».

Le projet des socialistes est, selon le député de l'Isère, contenu dans la « Lettre à tous les Français » rédigée par M. Mitterrand à l'occasion de l'élection présidentielle.

Interrogé sur les propos tenus par M. Fabius, M. Mermaz a déclaré que « beaucoup de socialistes ont un furieux désir de vivre et d'exister. C'est plutôt sympathique. Il vaut mieux ça qu'un encéphalogramme plat ».

Faisant allusion à la récente rencontre entre MM. Raymond Barre et Jean-Pierre Soisson, le président du groupe socialiste a estimé qu'il faut « se méfier des mirages ». « Le baron noir a failli », a poursuivi M. Mermaz, « être supplanté par le contre-amiral Barre que certains ont cru voir faire route ces derniers temps vers la route de la majorité présidentielle ». « D'ailleurs, a-t-il conclu, le contre-amiral Barre s'est empressé d'indiquer qu'il n'était pas encore en situation — à supposer qu'il le soit jamais — d'accoster le rivage présidentiel ».

Le Monde DES LIVRES

La Révolution française est terminée

En France, « la culture révolutionnaire est en train de mourir », dit François Furet. Il s'en explique dans un livre et dans le dictionnaire critique qu'il a dirigé. Tous deux paraîtront en octobre.



FRANÇOIS FURET possède l'art de jouer avec le temps — ce qui, après tout, est bien naturel pour un historien. En bon stratège, il a laissé les éditeurs lancer leur infanterie par vagues innombrables, au cours de l'année écoulée, sur le champ de bataille de la Révolution française. Aguerri ou tendre, agile ou les jambes lourdes, soigneusement armés ou pourvus d'une méchante pétroire, les biffins, officiers supérieurs et seconds classes mêlés, ont occupé le terrain à coups de biographies et de monographies, d'études régionales et de petits guides pratiques, de pamphlets et de réhabilitations, d'images d'Épinal et de photographies en gros plan. Jolies empaquetures d'où émergeaient quelques travaux de belle tenue et quelques recherches neuves, mais rien qui permette de célébrer, un an avant l'heure, le bicentenaire de la prise de la Bastille.

Ce n'est qu'en octobre que Furet fera donner ses canons et ouvrira le véritable bal. Deux canons de taille monumentale : chez Hachette, le quatrième volume de *l'Histoire de France* — inauguré il y a un an par Georges Duby et Emmanuel Le Roy Ladurie, — intitulé *la Révolution de Turgot à Jules Ferry, 1770-1880*, et, chez Flammarion, un *Dictionnaire critique de la Révolution française*, qu'il dirige en compagnie de Mona Ozouf et auxquels participent les membres les plus éminents de ce qu'il faut bien appeler la « galaxie Furet » :

Denis Richet, Joseph Goy, Marcel Gauchet, Pierre Nora, Philippe Raynaud, Jacques Rével, Ran Halévy, Patrick Gueniffey, Pierre Rosanvallon, Luc Ferry. Ainsi que quelques historiens étrangers de renom : Keith Baker, David Bien, Alan Forrest, Brenislaw Baczo, Massimo Boffa, etc. Le canon Hachette est fort de 528 pages, celui de Flammarion de plus de 900. Il s'agit d'armes de métal et de portée différente. Furet-Hachette est un essai personnel, la vision d'un historien qu'orientent une idée majeure : la Révolution française a duré un siècle. Une manière de reprendre le court terme qu'a été l'événement-révolution, une dizaine d'années d'effervescence aux mille actes divers, pour l'intégrer dans la moyenne durée : la fondation de la démocratie française et du socle de l'héritage politique sur lequel nous vivons aujourd'hui.

Dans l'orbite de Tocqueville

Furet-Flammarion est un dictionnaire conçu à la manière d'une encyclopédie : « Nous n'avons pas, dit François Furet, voulu faire un « Tout savoir sur la Révolution », mais proposer des articles assez longs — d'une dizaine à une vingtaine de pages — qui offrent cent entrées organisées selon cinq grands chapitres : les événements, les acteurs, les créations et les institutions, les

concepts, les interprètes. J'ai écrit moi-même la moitié environ de ces articles, les autres l'ont été par des historiens français et étrangers dont les approches et l'esprit des travaux se sont révélés assez homogènes. D'autre part, l'étude critique de l'historiographie dont nous faisons suivre chaque article nous permet de faire le point sur l'état actuel des travaux pour chaque sujet abordé. » Mais quand Furet parle de « faire le point », il faut entendre aussi « mise au point », au sens critique, sinon polémique, du terme. Mise au point intellectuelle : Furet, directeur de l'Institut Raymond-Aron, coprésident de la Fondation Saint-Simon, ne cache pas que sa famille de pensée se situe davantage dans l'orbite de Tocqueville que dans celle de Marx. « Je ne désire pas m'opposer aux historiens qui ont privilégié l'approche économique de la Révolution, dit-il, tranquillement conciliant ; simplement, mes goûts, mes intérêts, me portent davantage vers l'histoire politique. Or, pendant longtemps, cette histoire a été considérée comme secondaire. La politique n'était qu'une « superstructure », l'« effet » d'un phénomène historiquement nécessaire : l'avènement, au bout d'une longue ascension, de la bourgeoisie. Or, si la Révolution est l'événement le plus universel de notre histoire, c'est qu'elle est fondatrice non de nouveaux rapports économiques, mais de nouveaux principes politiques et de nouveaux modes de gouvernement. »

théâtre, Chamu contre Gallo, Charlotte Corday contre Marat. La gauche marxiste et la droite contre-révolutionnaire sont d'accord sur un point : considérer la Révolution comme un bloc qu'il s'agit de magnifier ou de couvrir d'opprobre. Il est temps, après deux siècles de guerre civile idéologique, d'affirmer que la Révolution française est terminée et de la considérer enfin comme un objet de science. »

Volonté d'apaisement

Intellectuel libéral, savant qu'effleure de son aile l'ange de l'objectivité scientifique, François Furet propose sinon une paix des braves, du moins un armistice des intolérances. Cela ne l'empêche pas de se réjouir du fait que, « le PC n'étant plus ce qu'il était, dans la société comme dans l'Université, les meilleurs étudiants en histoire se sont orientés vers des domaines de recherche, notamment d'histoire politique et d'histoire des idées, qu'ils n'auraient pas abordés auparavant ». Ni de dire de certains de ses vieux adversaires marxistes : « Ils passent leur vie à me donner raison, mais ils n'osent pas le dire. » Mais ces velléités bataillennes s'effacent rapidement derrière une serotine volonté d'apaisement. En ces temps d'ouverture, Furet peut même se payer le luxe d'une certaine nostalgie de ces empogues qui, après tout, témoignent de la richesse et de la vigueur de notre civilisation politique. Si l'examen sans fièvre de la réalité et de l'héritage révolutionnaire peut avoir lieu désormais, c'est que « la culture révolutionnaire est en train de mourir. La démocratie française est en train de ressembler aux autres démocraties du monde occidental. L'exceptionnalisme politique français, marqué par un violent antagonisme droite-gauche et par le poids idéologique et politique du PC, est en voie de liquidation. »

PIERRE LEPAPE.

(Lire la suite page 11.)

Lire aussi en page 12 la chronique de Jean-Pierre Rioux « 1789, la légende et la vérité ».

La courtisane de Françoise Chandernagor

Splendeurs et misères d'une jeune femme des années 60 et 70. Un grand roman sur les mœurs de notre époque.

NOTRE époque est aussi prompt dans la louange abusive qu'empresée d'oublier ce qu'elle vient à peine de célébrer. Les astrophysiciens parlent de « la fatigue de la lumière », mais il est une autre fatigue que nos contemporains connaissent davantage : c'est l'usage des superlatifs. Certains mots souffrent de surmenage. Comme les soldats de l'Empire, ils ont trop servi. Il faudrait leur prescrire un arrêt de travail, et l'on hésite à les employer encore. Pourtant, voici un grand roman qui mérite d'échapper à la précarité des enthousiasmes et d'accomplir une carrière durable dans les esprits. Les jurés du Goncourt devraient vite s'en aviser. Ce n'est pas une chose si fréquente dans une époque assez démunie, malgré l'apparence qu'elle voudrait se donner.

notre société, une réflexion sur le sort malheureux des civilisations qui se délabrent, une causerie sur l'art romanesque, et, cela va de soi, un témoignage sur le monde politique des années 60 et 70.

En effet, l'auteur a eu l'occasion de fréquenter les allées du pouvoir, de sorte que beaucoup de gens croient peut-être se reconnaître dans sa galerie de personnages. Épouse et fille d'énarque,

vantaient les charmes plus volontiers que les mérites, les premiers servants à rabaisser les seconds lorsqu'il fallait expliquer les succès que cette dame remportait. Christine avait sans doute les façons d'une courtisane, mais son mystère recouvrait tous les visages qu'elle se prêtait. Elle allait être l'héroïne d'une « affaire » qui la conduirait en prison. Françoise lui rendrait visite et se lierait avec elle, obtenant de la jeune femme qu'elle évoque, avant de disparaître, « les splendeurs et les misères » d'une existence déconcertante.

C'est pourquoi deux récits s'entremêlent dans ce livre : la relation de l'enquête que poursuit Françoise alterne avec la confession de Christine. La romancière est fascinée par les traits et les manières de son personnage. Il semble qu'elle ait à la fois rencontré son double et le contraire d'elle-même dans le miroir du Palais-Royal. Aussi, le style de Christine s'oppose à celui de Françoise autant qu'il le prolonge. Le second épouse les mouvements de l'inquiétude, alors que le premier, souvent laconique, ne s'embarrasse d'aucune précaution. Pour dépendre les sentiments qu'elle éprouvait en découvrant Rome, Christine dira : « Rome me plus ; mais je n'avais rien vu du monde et crus sage d'économiser mon enthousiasme. »

L'auteur envie « l'irrespect » de son héroïne, « cette fraîcheur dans la trahison » et « cette désinvolture dans la dérision ». Car M^{me} Valbray n'a cessé de trahir. Enfant bâtarde, qui fut élevée par son grand-père, un ouvrier à la retraite, elle n'a connu que tardivement son père, ambassadeur à Rome, quand il s'est souvenu qu'elle existait. Dès lors, partagée entre le palais Famée et la banlieue parisienne, entre les quartiers populaires et les antichambres du pouvoir, elle a trompé

tout le monde, comme sa double appartenance le lui conseillait.

Retraçant son histoire (son « ascension sociale », ses amours sans illusion et ses désarrois), Christine fait une satire très féroce de tous les milieux qu'elle a eus le loisir d'observer. Aucun déguisement ne résiste. Personne n'est épargné. Que soient évoqués les salons littéraires ou les dîners politiques, c'est un monde de faussaires qui nous est décrit. L'imposture domine dans cette société, elle aussi bâtarde, qui a perdu son identité avec sa mémoire, et qui ne sait plus se nommer. Si « un homme peut s'offrir autant d'images qu'il a de miroirs, et autant d'âmes qu'il a d'images », rien n'aujourd'hui ni demain ne sera vrai.

Jusqu'au bout du mensonge

Mais les faussaires se montrent médiocres. Voulant croire à la comédie qu'ils jouent, ils se raccrochent à la dernière apparence que leur impose la mode et que leur commande l'ambition. Pour se venger ou pour obéir à son désespoir, Christine est allée jusqu'au bout du mensonge. C'était sa manière d'aller jusqu'au bout de la sincérité. « Une larme est toujours sincère », écrit Françoise Chandernagor. Quelles qu'aient été ses raisons du moment, la tristesse de Christine n'était pas feinte. Là résidait son génie : elle construisait des personnages imaginaires autour d'un sentiment vrai. Christine ou les paradoxes de la duplicité... Cette jeune femme désemparée, sous ses dehors voyous, s'attirera sans doute la sollicitude et la complexité de beaucoup de lecteurs.

FRANÇOIS BOTT.

★ LA SANS PAREILLE, de Françoise Chandernagor. Éditions de Fallois, 690 p., 140 F.

(1) Julliard, 1981 ; Presses Pocket, 1984.

Un soir au Palais-Royal

Françoise Chandernagor a fait ses débuts littéraires en 1981, avec *l'Allée du roi*. Elle avait eu l'audace d'écrire les Mémoires imaginaires de Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon. Cette audace fut légitimée par la réussite de l'entreprise. *l'Allée du roi* était une somptueuse méditation sur la mort, la religion, le pouvoir et les vanités. « Seigneur, disait la marquise de Maintenon, soutenez cette vieille femme qui n'a plus de personnage à faire et partira sans public. » (1).

Cette saison, Françoise Chandernagor revient avec un très ample roman, *la Sans Pareille*, qui se présente comme le premier volume d'une trilogie intitulée *Leçons de ténacité*. C'est d'abord le séduisant portrait d'une jeune femme à laquelle on trouve des ressemblances avec Lamiel, et qui suscite l'engouement du lecteur dès qu'elle apparaît ; c'est aussi un tableau des mœurs diverses de



Françoise Chandernagor : un tableau de nos mœurs

Françoise Chandernagor est passée elle-même par l'ENA, et les comportements de la classe dirigeante lui sont familiers, d'autant plus que son père a fait partie du gouvernement de Pierre Mauroy en 1981. Maître des requêtes au Conseil d'État, elle s'est mise en congé pour écrire et mener son enquête.

JACQUELINE RISSET GRAND PRIX DE LA TRADUCTION
Halpérine-Kaminsky décerné par la Société des Gens de Lettres de France

DANTE
la divine comédie
LE PURGATOIRE
TEXTE ORIGINAL - TRADUCTION DE JACQUELINE RISSET

Edition bilingue
Le Purgatoire 344 p. 110 F.
L'Enfer 352 p. 102 F.

Flammarion

Il Villey droit

ion, la première et la plus de ses originaux aura être que le droit moderne des anciens était un droit la recherche du juste (jus justum est) et un droit jus in re, alors que le modernes est un droit sub découle de la loi.

start sur cette rupture, à vant de l'école allemande du droit des pandectes de historique du droit qui à les esprits de son temps, illy retrouvait alors l'im- le Kilmrath, le fondateur française d'un cours de six-neuvième siècle, et, au- avec la tradition des français du système vé- gar polaire de l'école de Au droit moderne caracté- autonomie de l'Etat, la dis- tranchée entre le droit le droit privé, l'affirmation de l'homme. Michel Val- nait une origine biblique, slement, expliquant, un mbre de nos institutions atrefixes empruntés au- libiques, mais il est pré- able actuelle idée de son tage de la pensée plus ne plus que du droit

la d'estimer cette évolution Michel Villey a jugé la s impasses de tout a individualisme du droit la droit naturel, les esprits à la définition de ce que s préconisations dans sa ses livres profonds sur le Droit et les Droits P. Question de tout ne le point, l'histoire à droit de Rome, l'écrit l'homme, les Droits se au change.

le d'Etat, l'homme Val- reuse à dire que le de une certaine idée de de de l'Etat, l'écrit l'homme, les Droits se au change.

seulement de la vie de à d'Etat, l'homme Val- reuse à dire que le de une certaine idée de de de l'Etat, l'écrit l'homme, les Droits se au change.

ONE BARRET-APPEL

de l'Etat, l'homme Val- reuse à dire que le de une certaine idée de de de l'Etat, l'écrit l'homme, les Droits se au change.

Obèques dans l'intimité Jean-Paul AROD

de l'Etat, l'homme Val- reuse à dire que le de une certaine idée de de de l'Etat, l'écrit l'homme, les Droits se au change.

HISTOIRE

Majeur Thompson

La formation de la classe ouvrière anglaise, œuvre magistrale de l'historien E. P. Thompson, est enfin disponible en français.

Le livre d'E.P. Thompson est depuis longtemps déjà la référence obligée de tous les spécialistes d'histoire ouvrière, même si c'est peut-être plus par oubli que par contact direct. Quant à sa traduction, elle était depuis une dizaine d'années l'un des serpents de mer de l'édition française. Le voici donc enfin tel quel, cet ouvrage un peu mythique, et il convient de s'en réjouir sans partage. Même si c'est avec un quart de siècle de retard - la date de 1963 et a été réédité, en livre de poche notamment, en 1968 et en 1980, - quand se sont refroidies depuis longtemps les vigoureuses controverses qu'il avait suscitées chez les historiens britanniques. Et lorsque, surtout, s'est déplacée l'interrogation politique dans laquelle il s'inscrivait : celle d'un retour, pour une fraction de l'extrême gauche intellectuelle, aux dimensions libertaires d'un marxisme en proie alors à la glaciation althusserienne, contre laquelle E.P. Thompson n'a jamais cessé de travailler avec une ardente ironie.

La présentation de Miguel Abensour rappelle avec force ce contexte intellectuel, et aussi la part de pause réflexive qu'a eue The Making of the English Working Class dans l'espace d'une vie d'abord militante et dont le parcours est loin d'être achevé dans le mouvement anti-nucléaire d'outre-Manche.

Une catastrophe pour le temple

La démarche chronologique de l'histoire française rend peut-être moins aigus la nouveauté du regard ; mais il permet aussi de mesurer le chemin parcouru : si l'on ne s'étonne plus, c'est parce que les analyses proposées par E.P. Thompson sont devenues des évidences, et l'on aurait plutôt tendance à se demander comment il a pu en être autrement tant la démarche est simple : c'est le refus d'enfermer l'histoire dans un économisme simpliste qui, pour la vulgare marxiste, faisait sortir la classe ouvrière tout armée de la révolution industrielle, et qui, pour ses partenaires libéraux, les amenait à en nier jusqu'à l'existence.

Pour Thompson, la « classe » n'est ni une « catégorie » ni une « structure », et l'on s'épuise en vain à vouloir la traquer à travers des taxinomies socio-économiques. Elle est une expérience partagée par des hommes qu'un système de production met à la même place et qui, pour parler avec lui, « perçoivent et articulent leurs intérêts en commun et par opposition à d'autres hommes dont les intérêts sont différents des leurs... » ; quant à la « conscience de classe », elle n'est que « la manière dont ces expériences se traduisent en termes culturels et s'incarnent dans des traditions, des systèmes de valeurs, des idées et des formes institutionnelles », qui, bien sûr, ne sauraient être ni prédéterminées ni uniformes.

A partir de là s'opère une totale révision de cette inflexion fondamentale que constituent, pour la société anglaise, les années 1780-1830.

C'est d'abord poser, d'une autre manière, la question rebattue des effets sociaux de la révolution industrielle : une catastrophe, bel et bien, pour le petit peuple, si l'on veut ne pas simplement les apprécier, à travers de fallacieuses approches statistiques, en termes de niveau de vie, mais aussi à l'aune des « modes de vie », infiniment plus complexes. Ensuite en inscrivant les mutations économiques dans un contexte politique qui est celui d'une véritable « contre-révolution » : la peur du jacobinisme accentue la répression -

même à l'encontre d'une tradition libérale nationale. La classe ouvrière anglaise naît à l'ombre des potences, dans une ambiance de violence, occultée par l'historiographie whig, qui mêle apôtres et démagogues, martyrs et agents provocateurs ; à l'inverse de ce qui se passe ailleurs, le mouvement ouvrier n'est pas une simple branche du radicalisme des classes moyennes : c'est celui-ci au contraire qui ne cesse de renouer d'une agitation populaire qui

riens de la société sont en train d'opérer, après un long, et nécessaire, détour. A condition d'entrer dans ce foisonnement de récits et d'analyses, de portraits et de réflexions, qui n'a rien à voir avec la belle ordonnance catégorielle et progressive des histoires à la française.

Un livre chaleureux, bien sûr, plein de bruit et de fureur, coulant comme un torrent ; qui, pour remettre les idées en place, revendique aussi le droit à l'émotion -



« Le port de Liverpool » par le peintre Victor Thornley

ne sépare pas la revendication sociale de la conscience politique. Mais qui - et c'est le troisième point - est largement contrainte à la clandestinité : dès lors, il faut savoir repérer, derrière l'apparent archaïsme de flambées irrationnelles - comme la destruction des machines, - le signe d'une organisation qui, pour être diverse, est forte et précoce.

Un retour à la politique

Avec le recul du temps, certaines réactions au livre de Thompson paraissent s'inscrire dans le cadre des querelles anglo-anglaises : autour du rôle du méthodisme, doctrine à la fois de soumission qui exalte le travail rédempteur et de libération, pour son sens de la collectivité et ses accents messianiques ; sur les liens du jacobinisme avec l'agitation sociale, à l'époque de la Révolution française et après ; sur l'interprétation du luddisme (1), etc.

Ailleurs, on a surtout retenu l'affirmation d'une culture propre aux classes subalternes, qui n'est ni reflet ni dégradation de celle des lettrés : autre, simplement, faite à la fois d'héritages intellectuels (ici la mémoire des « niveleurs » du treizième siècle, la tradition des dissidences religieuses, l'idéal de l'Anglais libre) et d'adaptation aux nouvelles contraintes du monde industriel (en matière d'habitat, de loisirs, d'attitudes devant la vie). C'est dans cette dernière direction que s'est engouffrée toute l'historiographie récente, alors que Thompson lui-même n'avait fait qu'en souligner la place dans sa démonstration, pour ne la développer que dans la seconde édition.

Et c'est peut-être là qu'est l'équivoque : les lectures exclusivement culturalistes de l'œuvre de Thompson ont fini par faire oublier que le cœur de sa démonstration est d'abord politique. Etrange perversion qui amène à développer - et avec quelle fécondité ! - les marges en oubliant la ligne directrice ; avec tous les dangers d'un émiettement de l'histoire ouvrière et ses errances loin du politique, dénoncées, à propos des travaux français justement, par un autre Anglais, Tony Judt.

La traduction du livre vient donc à point pour fortifier ce retour à la politique que les histo-

pour évoquer par exemple le travail des enfants - et même un parti pris. Somme toute, rien d'un exercice académique, dont il n'adopte pas moins toutes les exigences. Alors, qu'importe que les intuitions d'hier soient devenues nos certitudes d'aujourd'hui !

YVES LEQUEN

★ LA FORMATION DE LA CLASSE OUVRIÈRE ANGLAISE, de Edward P. Thompson, traduit de l'anglais par G. Dauve, M. Golezowski et M. N. Thibault, Heures Études - Gallimard - Le Seuil, 791 p., 290 F.

(1) John Ludd, un ouvrier anglais, serait détruit des machines textiles vers 1780. Trente ans plus tard, il donna son nom à un mouvement organisé d'opposition à l'industrialisation, rendus responsables du chômage.

La Révolution française est terminée

(Suite de la page 9.)

« Disparaissent de même les vieilles structures de la France paysanne, poursuit François Furet. Nous assistons depuis trente ans à un bouleversement du paysage politique français et à de nouvelles recompositions qui ne s'inscrivent plus dans l'axe dessiné par la culture de la Révolution. 1968 et les années qui ont suivi ont marqué de façon spectaculaire ce sentiment de basculement du monde politique. 1968 a été comme une dernière représentation théâtrale, un baiser de

rideau de la symbolique révolutionnaire. Le danger présent de cet effacement, c'est l'absence d'une culture politique de remplacement. »

Mais si la Révolution française comme culture est en train d'agoniser chez nous, la Révolution française comme tremblement de terre politique universel continue à passionner les pays étrangers : avant même sa publication, le Dictionnaire critique est en cours de traduction dans la plupart des grands pays. Il est vrai que la rupture apparue en 1789, celle des

droits de l'homme et de la souveraineté du peuple, demeure, selon François Furet, « une énigme intacte après deux cents ans de travaux et de débats destinés à en percer le mystère ». Cette énigme, irréductible à toutes les interprétations, nous assure aussi que les dix années qui séparent la prise de la Bastille de l'établissement de la dictature napoléonienne n'en finiront pas de sitôt d'enflammer les imaginations et les passions, fussent-elles scientifiques.

PIERRE LEPAPE.

La vogue des dictionnaires

L'ÉVÈNEMENT aux mille visages, aux multiples épisodes dramatiques, aux idées foisonnantes et aux acteurs inattendus que fut la Révolution demande, pour être intelligible, qu'on y mette de l'ordre. Cet ordre peut être organisé autour d'un personnage, d'un concept, d'une idée directrice, d'une séquence temporelle. Il peut aussi, tout bêtement, être l'ordre alphabétique des dictionnaires. Dictionnaires et encyclopédies connaissent actuellement une vogue remarquable. On peut y voir, de la part du public, une manière de méfiance envers le prêt-à-penser ; les thèses idéologiques orientées. Le lecteur de dictionnaire est semblable à un ménagère qui fait son marché : elle choisit ici et là les produits de base dont elle a besoin, mais elle ne laisse à personne le soin de lier le tout et de faire la cuisine.

Mais cette attitude critique s'accompagne d'un impérieux besoin de sécurité. Après tant d'années de « débits houleux », d'idées effarassantes, d'hypothèses novatrices - et parfois échevillées - les lecteurs éprouvent le besoin de souffler, de rassembler les connaissances assurées, de fixer un paysage dont l'incessant mouvement leur donnait le vertige. Le dictionnaire, corseté dans ses rigidités alphabétiques, est un lieu de relatif repos.

Encore convient-il de se méfier des apparences et de l'eau qui dort. Le dictionnaire peut d'autant plus aisément

inculquer des messages idéologiques qu'il présente les signes extérieurs de la sécheresse objective et de la pure description. C'était déjà vrai de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert ; ça l'était encore du Littré ou du Larousse des origines, véritables manifestes intellectuels du positivisme et du militantisme scolaire de la III^e République. Les dictionnaires consacrés à la Révolution n'échappent pas à la règle.

On l'a vu au printemps dernier avec le Dictionnaire de la Révolution française, dans la collection « Bouquins » (Robert Laffont), dirigé par Jean Tulard et Jean-François Fayard. Si la chronologie de Tulard s'en tenait à une énumération distanciée des événements, le dictionnaire de Fayard est tout entier animé par une manière de rage contre-révolutionnaire dans l'esprit de Pierre Chaunu.

La soif de comprendre

Le Dictionnaire des personnages de la Révolution que prépare Roger Caratini pour les éditions Le Pré-aux-Clercs promet d'être moins systématique. Non que Caratini, curieux de toutes choses, agité par un torrent d'idées et d'émotions, ne soit pas un homme de passion. Ses biographies des hommes de la liberté n'auront pas la température de l'eau tiède. Mais, chez Caratini, la soif de comprendre - les choix d'une vie, les contradictions d'une pensée, les

raisons d'une dérive - l'emporte toujours sur le besoin de juger et de trancher.

Autre dictionnaire annoncé, celui des « Presses universitaires de France », dirigé par Jean-René Suratteau, ne paraîtra qu'au début de l'année prochaine. On sait encore peu de choses de cette entreprise, sinon que, dans la tradition des PUF, elle s'efforcera d'atteindre à une manière de sérénité et d'exhaustivité universitaires.

Lexicographe, homme d'humour et de finesse, Jacques Cellard publie en novembre, chez Balland, les Contes-Mots de la Révolution française. Une approche à la fois originale et fertile de la pensée de 1789 à travers les mots qu'employaient ses acteurs et les usages particuliers qu'ils en faisaient. C'est ainsi que Cellard note, par exemple, la quasi-absence du mot « France » au langage révolutionnaire et son remplacement fréquent, dès 1793, par le mot « Empire », ce qui séclaire d'une façon étrange l'avènement de Bonaparte.

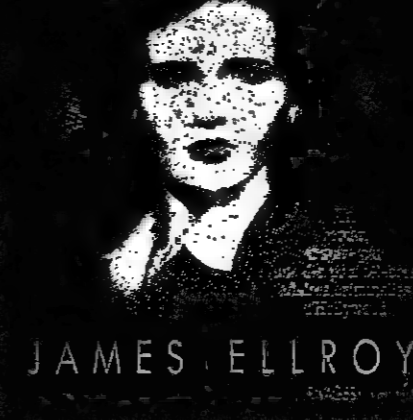
Chez Larousse, enfin, la succès de la série des « Chroniques » que dirige Jean Favier laissait prévoir la réalisation d'une opulente Chronique de la Révolution française. Une sorte de lecture quotidienne de la presse, qui restitue les faits dans leur fraîcheur et dans l'épaisseur de leur mystère événementiel. Après l'ordre des synthèses et des classements, le désordre des jours qui passent... P. L.

EDITIONS RIVAGES

Pierre Desproges l'almanach

Alison Lurie La Ville de nulle part

LE DARRIA NOIR



JAMES ELLROY

L'HISTOIRE, par Jean-Pierre Rioux

1789, la légende et la vérité

Le drame du bicentenaire de la Révolution qui s'annonce — le soulèvement, l'insurrection, de ses responsables, qui, à Paris comme en province, ont la charge de convier le bon peuple à s'ébaudir et à s'instruire... c'est que l'événement inauguré en 89 a fini pour nous d'engendrer sa légende et a perdu, du même coup, une bonne part de sa vérité.

Face à une Révolution moins loquace et fouettant à grand-peine les imaginations collectives, dans cette grisaille d'espérance progressistes que le vingtième siècle a ternis avec persévérance, nous sommes un peu dans la situation d'un œuf du 2 décembre, l'historien Edgar Quinet, méditant sur le sort du beau navire de parade : « Quand un vaisseau est échoué, ce n'est pas le moment d'y suspendre des banderoles, comme dans les jours de fête. C'est le moment d'en sonder les flancs, d'en mesurer les avaries et de réparer sur le carène marins les erreurs qui l'ont jeté à la côte. »

L'histoire, il est vrai, sait sonder les flancs. L'immense production livresque qui s'abat sur l'épisode révolutionnaire — et la grosse vague est annoncée pour la rentrée — est un signe de cette effervescence nécrophage ; le feuilleton raisonné, dont Michel Winock donne chaque jour un fier exemple dans ces colonnes, porte à la jubilation salubre, mais d'élan, d'empoignade vraie, d'écharnement érudit et même de délire fébrile, en voyons-nous ? Non : une Révolution rétrograde porte aux célébrations de commande et aux joies trop programmées.

Pour nous réchauffer un peu les sens, rêvons donc aux heures dorées de la plaine légende, au siècle dernier, quand le navire serait fûtement la haute mer et cracherait à toute vapeur. Quatre ouvrages nous y invitent, tous écrits — ce n'est pas un hasard — par ces vaillantes Presses universitaires qui font tant pour nourrir le tissu historique de ce pays. Le petit livre vif et lumineux de Philippe Niéto nous entraîne dans le Dauphiné à l'éché de 1788. Là-bas, dès lors qu'au château de Vizille des représentants de la France des ordres, interdits de parole à Grenoble, avaient parlé jadis au nom de la nation, « la liberté », dira un publiciste du cru, « est indignée et vivace, comme les mélèzes qui hérissent le flanc de nos montagnes ». Et c'est pourquoi, à l'appel des élus locaux et d'une commission du centenaire, à grand renfort de peuple, au milieu des haies d'honneur et des fleurs de papier tricolores, passent en revue d'innombrables compagnies de sapeurs-pompiers et d'émouvants enfants des bataillons scolaires, le président de la République en personne, Carnot III, descendant en droite ligne des héros de l'an II et de la vieille garde de 1849, prêt solennellement pied sur des quais de gare en tresse, de Paris à Grenoble, sauta en calèche et vint dire que la Grande Révolution nous avait unis et nous ferait, demain plus qu'hier, passionnément raisonnables.

Rien ne manqua à la fête, ni les Compagnons du devoir, qui partaient échafauder l'Expo universelle, ni les banquets prolongés avec discours au dessert, ni même la petite bande d'anars hurlant à Romans « Vive le Socialisme ! » et que les roussins empoignèrent dans l'indifférence générale. Cette terre républicaine fut heureuse de célébrer le mythe des origines, la religion de l'unité, l'espoir pacifique : cette Révolution inaugurale, protégée des souffrances de l'histoire à Vizille, lieu hors du temps où trois ordres n'avaient fait qu'un.

L'heure n'est pas si euphorique pourtant : Boulanger n'est pas tout à fait abattu et, avec lui, la hantise du césarisme ; le clergé boude les réjouissances et les royalistes ricangent ; et même chez les républicains, les opportunistes veulent des flonflons, tandis que la gauche radicale exige des réformes qui concrétiseront le grand ébranlement de 89. Ni Ferry, ni Floquet, ni même Casimir-Périer ou Delcassé ne font le même discours ou le même éditorial pour chanter l'événement. Mais tous émettent haut et fort que l'esprit de la Révolution doit tout achever, puisqu'il a tout entrepris. Le « mythe » de Vizille, c'est l'espoir au berceau, robustement constitué et souriant aux symboles. Quelques années plus tard, en 1894, et mieux peut-être que Delou sur la place de la



SERGUIE

Nation, à Paris, une Marianne présentant un enfant, érigée à Villeneuve-sur-Lot, dira l'essentiel, sans flambeau ni rameau de chêne ou d'olivier : « La République présente au monde le nouveau siècle. » Ainsi disait-on dans le bronze que 89 serait une éternelle régénération du temps.

FLOQUET, président du conseil en 1888, et qui avait osé précéder Carnot à Grenoble, avait fort bien rappelé la somme d'efforts déployés pour en arriver à ce point d'équilibre, sinon d'unionnisme : « Nos pères étaient divisés de façon bien tranchée ; maintenant, nous ne sommes séparés que par des divergences d'opinion. » C'est dire que, en 1888, dans l'indifférence relative que le signale tout à l'heure, nous vivons peut-être une sorte d'épanouissement logique de cet apaisement des passions françaises que les républicains du dix-neuvième siècle faisaient naître dans l'union de Vizille. Et que, 89 devant « tout achever », l'achèvement, de fait, nous sommes. Pourtant, ce serait mal juger les pères fondateurs de notre consensus républicain, ce qui d'un faire de vagues béatitudes d'estrade et des eucuméniques tédiasses. De Terreur blanche en Commune de Paris, toute l'histoire contemporaine d'une France de sang et de révolutions les poussait au combat au nom d'une Révolution à prendre en bloc pour « grand prophète », disait Michelet, des temps nouveaux.

En suivant pas à pas le place que prirent les épisodes sanglants de la Terreur et les visages des jacobins dans l'imaginaire français à travers le roman, l'histoire ou le théâtre au dix-neuvième siècle, Dominique Aubry n'a aucune peine à montrer que, à de rares exceptions près (Tocqueville et Quinet étant les plus lucides), les gens de plume entités de Révolution ont soutenu avec succès, non seulement

que 1793 n'était qu'un 1789 sur la défensive, mais que le « jacobinisme » et même le « sans-culotisme » faisaient partie intégrante du patrimoine révolutionnaire. Cette démocratie un peu plus « ardente » n'était pas dissociable, selon eux, de ce passé original devenu une forte et obsédante représentation collective. Hugo déclama ce sentiment commun dans Quatre-vingt-trois : « Sous ce drapeau de barbarie se construit un temple de civilisation. »

« Si ça, dirions-nous. Mais n'oublions pas qu'alors la force idéologique et mythologique de la Révolution était telle que la légende poussait à l'acte et que l'action elle-même entretenait l'imaginaire. On sait qu'au spectacle des soubresauts de 1848, Tocqueville déplorait qu'on « fût occupé à jouer la Révolution française, plus encore qu'à la continuer ». Et tout le siècle fut empli d'une sorte de fatalisme historique : le terrible enchaînement des causes et des effets révéla par 1789. Il y eut bien, diraient les rhétoriciens, une constatation qui boucle de rudes syllogismes : Ballanche lui-même, et avec lui maints penseurs d'une contre-révolution, fonde tout son raisonnement spéculatif sur le constat que, « si cette crise horrible n'eût point été nécessaire, elle n'aurait pas eu lieu ».

On trouvera une belle et minutieuse exploration de cette prégnance qui pèse sur le pensée du siècle de Michelet dans la Légende de la Révolution, fruit d'un de ces colloques ingénieux et excitants dont le Centre de recherches révolutionnaires et romantiques de l'université de Clermont-II a le secret. Car, si un père d'œuvre une histoire de 1789 : la Révolution n'aura plus besoin d'apologies, le Lamarque de l'histoire des Girondins passe à l'admiration pour les montagnards au nom de ce fatalisme du processus. La légende sera mise à mal au nom de la science — on pense d'abord à Taine, — mais ses effets, via Ernest Lavisse et ses manuels scolaires, ne seront pas vains quelques décennies plus tard, du côté de la Mame ou de Verdun.

Il reste que, au cœur du siècle légendaire, nous dit Marcel Gauchet en préface à une très opportune réédition de textes fondateurs, « cette référence écrasante va jouer un rôle aussi déterminant pour l'orientation du travail historique en France que le modèle grec et, plus largement, antique pour l'historiographie allemande ». Mignet ou Guizot, Cousin, Barante ou Augustin Thierry savent faire de la nécessité révolutionnaire ce levier qui dégage l'histoire, savante de la morale et des exemples.

A l'autre bout du siècle, un Jaurès et un Autard, après un trop long silence de l'Université, parachèveront cette légitimation du regard porté sur la Révolution. Cet événement inouï, « actualisation d'un très long passé », « libération en son cours de forces qui marchent d'elles-mêmes », sans doute préférons-nous l'interroger plutôt que de le célébrer. Mais prenons-y garde ! Le vieil Hugo, cité à Clermont-Ferrand par Michel Morineau, désespère d'écrire une histoire de 1789 : « Impossible, soupire-t-il, à moins d'y ajouter le rêve. »

★ 1789-1989 : DEUX CENTIS ANS DE RÉVOLUTION FRANÇAISE, numéro spécial de l'histoire, juillet-août 1988, 131 p., 32 F.

★ LE CENTENAIRE DE LA RÉVOLUTION DAUPHINOISE. VIZILLE. UN MYTHE RÉPUBLICAIN, de Philippe Niéto, Presses universitaires de Grenoble, 196 p., 110 F.

★ QUATRE-VINGT-TREIZE ET LES JACOBINS. REGARDS DU XIX^e SIÈCLE, de Dominique Aubry, Presses universitaires de Lyon, 346 p., 113 F.

★ LA LÉGENDE DE LA RÉVOLUTION, actes du colloque de juin 1986, université Blaise-Pascal, 669 p.

★ PHILOSOPHIE DES SCIENCES HISTORIQUES, textes réunis et présentés par Marcel Gauchet, Presses universitaires de Lille, 255 p., 98 F.

Beaumarchais dans ses Œuvres

Le créateur de Figaro était aussi un grand pamphlétaire.

DEPUIS une quinzaine d'années, notre connaissance de Beaumarchais s'est renouvelée. Nous avons découvert les parades, divertissements volontiers grivois et scatologiques, composées pour des scènes privées d'aristocrates ou de grands financiers, ravis de ces jeux de mots prétendument populaires. Jean-Pierre de Beaumarchais a révélé un fragment inédit de son aïeul, le Sacristain, jalon essentiel entre les grossièretés de la parade et les subtilités de la comédie. Il y a un an encore, Jean-Pierre Vincent sur la scène de Chaillot rendait au Mariage de Figaro toute sa verde et sa sensualité, tandis que René Pomeau nous rappelait que les intrigues de la vie de Beaumarchais valaient bien celles de son théâtre (1).

Il était donc temps d'actualiser le volume de « la Piétade », établi il y a trente ans par Maurice Allem. Pierre Larthomas, spécialiste de l'écriture dramatique, s'est attelé à cette tâche. Il apporte une information nouvelle sur les conditions concrètes dans

lesquelles les pièces ont été jouées, en particulier le Mariage, grâce à des éditions pirates du temps dont le texte était pris au vol lors des premières représentations et dont les didascalies et les planches nous restituent bien des jeux de scène initiaux. Une riche annotation lexicale permet d'apprécier l'art qu'a Beaumarchais de jouer avec les différents registres, du comique poissard (dans les parades), au drame larmoyant (Eugénie, les Deux Amis, la Mère coupable), de la comédie satirique (Le Barbier et le Mariage) à l'opéra révolutionnaire (Tarare).

La grande nouveauté de l'édition proposée par Pierre Larthomas est d'adopter à cette création théâtrale les textes pamphlétaires de Beaumarchais, transformant l'ancien volume du Théâtre complet en un volume d'Œuvres.

On connaît la trajectoire de ce Caron devenu de Beaumarchais, de cet aventurier qui court aux quatre coins de l'Europe,

d'affaires financières en missions secrètes et d'intrigues amoureuses en marchandages diplomatiques. Un tel itinéraire ne va pas sans scandales ni sans procès retentissants. Régulièrement ruiné, emprisonné, déconsidéré, l'homme trouve à chaque épreuve la force de réagir et d'abord de s'adresser à l'opinion publique.

Les « vilénies bureaucratiques »

Avant d'être effet littéraire, le style est une arme entre ses mains. Un juge, non content de lui avoir fait perdre sa fortune, le menace dans sa liberté et son honneur. De septembre 1773 à février 1774, Beaumarchais le prend à parti sur la place publique dans quatre Mémoires contre Goëzman qui transmettent le genre du mémoire judiciaire en une comédie bouffonne et tragique.

Quand l'ancien courtisan de Louis XV s'enthousiasme pour la Révolution, quand, fort de son expérience d'aide aux insurgents américains, il entreprend de faire

HISTOIRE LITTÉRAIRE

Le poète assassin

Les Mémoires de Pierre-François Lacenaire, qui fut un personnage des Enfants du paradis

La gloire des meurtriers est chose fragile. On aurait tort de croire qu'ils rehaussent en frappant des artistes promis à de belles destinées. L'assassinat, le 9 janvier 1836, du poète Pierre-François Lacenaire par un certain Louis-Philippe n'a pas sauvé l'auteur du forfait d'un oubli mérité. L'exécution du compositeur Edelmann n'ajouta rien à la renommée de Saint-Just, ni celle du peintre Topino-Lébrun aux lauriers de Bonaparte.

Il y a tout lieu de croire que Lacenaire n'eût accédé qu'à une médiocre notoriété s'il se fût contenté d'imiter servilement et de manière artisanale une activité — l'assassinat — que les rois, les chefs d'Etat, les militaires et les gardiens de l'ordre pratiquent ou pratiquaient plutôt sur un mode industriel. Les premiers à rendre justice à sa singularité, à le distinguer des assassins vulgaires, furent Jacques Prévert et Marcel Herrand, qui l'incarna avec un style inoubliable dans les Enfants du paradis. Ses Mémoires, longtemps introuvables, confirment le portrait qu'en donna Prévert, celui d'un être sensible que la société pousse au suicide et qui fait de son suicide par personnes interposées une arme contre la société.



Lacenaire : l'homme au pied de l'échafaud.

Monique Lebaillly, qui en présente la réédition, augmentée de poèmes, de lettres et de témoignages, a tenté en vain de retrouver le manuscrit original afin de rétablir dans son intégralité un ouvrage que la main de la légalité a censuré çà et là. Du moins a-t-elle pu établir que les dernières pages, où la peur de la mort imminente contredit la froide résolution du texte tout entier, sont d'Hippolyte Bonnelier, « sous-préfet, comédien raté, écrivain médiocre », qui s'est ainsi, avec les moyens du bord, bricolé une manière de réputation posthume.

Je ne sais plus qui soutenait que « chaque assassinat est un réquisitoire contre la légitimité des lois ». C'est en tout cas ce qu'illustrent les observations de Lacenaire. Il décrit, sans s'apitoyer, l'initiation au ressentiment et à l'hypocrisie qu'exige de l'enfant la rigueur morale d'une famille bien pensante. Du collège religieux où le conduit la tyrannie paternelle, il ne verra sortir que des coquins qui se poussent à des postes avantageux, avec la garantie de sévir légalement contre leurs semblables.

Lacenaire choisit l'autre camp, non par vocation mais parce qu'il n'a pas d'autre choix. Il n'a fallu, depuis l'échafaud de 1836, qu'un siècle et demi pour se résoudre à abolir la peine capitale. Lisez les pages que les Mémoires consacrent aux prisons. A la vitesse où notre civilisation s'humanise, un siècle suffirait sans doute pour que le terrorisme de la peur, du désespoir et de l'enfermement disparaisse et cesse ainsi de produire des terroristes à son image.

JEAN LESGUREL

★ MÉMOIRES, de Pierre-François Lacenaire, édition établie par Monique Lebaillly, L'Instant (50, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75012 Paris), 372 p., 150 F.

Vous écrivez ? Écrivez-nous ! Important éditeur parisien recherche, pour ses différentes collections, manuscrits inédits de romans, essais, récits, mémoires, nouvelles, poésie, théâtre... LA PENSÉE UNIVERSELLE ÉDITEURS

Tristan Ber... l'ennemi de...

Un récit de ce séduisant qui fut l'ami de Jules...

Bernard... l'ennemi de...

Un homme... Parisien...

Un homme... Parisien...

Un homme... Parisien...

Un homme... Parisien...

Un homme... Parisien...

• LETTRES ÉTRANGÈRES

Simon Burt, le désir saisi au vol

Floral Street, des nouvelles étonnantes où, au cœur même du réalisme, naît le mystère.

LA manière de l'écrivain anglais Simon Burt — très bien traduit par Annie Saumont — surprend et éblouit. On est frappé, dès les premières pages, par le rythme nerveux, électrique, de ces nouvelles qui — tant elles sont fulgurantes et corrosives — paraissent plutôt des raptus d'existence, comme si l'auteur réussissait à saisir le désir au vol, à le prendre de vitesse. Il y a chez Simon Burt, qui épouse le tempo saccadé de son époque, une jubilation de la syncope, une euphorie de l'instantané dans les situations et les sentiments.

Dans le premier récit, « Wh'appen? », on ne sait plus — grâce à la suppression des tirets dans les dialogues et au jaillissement incessant des répliques — qui parle ou crie dans la bagarre se déroulant dans la cour de l'école; l'insulte de « paki » rebondit comme une balle de plomb qui frappe au cœur et au visage les élèves les plus vulnérables: tout est dit de la violence et de l'intolérance enfantines. Dans « Floral Street » — la dernière histoire, qui donne son titre à l'ensemble du recueil — l'entre-croisement rapide des voix du père et du fils qui mènent une étrange conversation érotique communique au lecteur une impression de vertige tonique, alors qu'en arrière-plan tombent en silence les quilles des anciens tabous.

Une horloge, une rage de dents

Grâce à cette libre circulation des désirs que n'entrave jamais la moindre notion de culpabilité ou de honte, les personnages ne sont plus rivaux à la revendication d'une identité psychologique: le « moi » n'est qu'un lieu de passage. Dans « La trace unique du tracteur » Meg Moberley, assise sur une véranda, dans le froid de l'hiver, oublie en quelle saison de la vie elle se trouve et se demande parfois si la maison qui l'entoure est



Simon Burt réhabilite l'instinct et son pouvoir de vérité

bien la sienne. Le seul bruit qui traverse les strates bouleversées de sa mémoire est la rumeur du tracteur que son père lui avait appris à conduire.

La prose de Simon Burt est donc physique, immédiate. L'auteur ne s'égare jamais dans le dédale de l'analyse ou les méandres de l'introspection. Dans « L'horloge », Joanie, qui vient de manquer son étreinte avec Ted dans une chambre d'hôtel de Salisbury où les a menés une virée adolescente, ne se plaint pas, n'a recours à aucune explication et néglige d'accuser le monde; étendue dans le lit, elle se tourne simplement vers l'horloge de la ville et voit dans son impeccable mécanisme la seule réalité de l'univers. Le symptôme physiologique est donc primordial chez Simon Burt. Il suffit d'une rage de dents, que ne parvient à atténuer aucun analgésique, pour que l'existence entière du général qui en est

affecté se désintègre jusqu'à ce qu'il se tire une balle dans la bouche. Simon Burt réhabilite l'instinct et son pouvoir de vérité.

Pour Burt, tout être est une bête qui rue contre les filets de la vie, cherche à se délivrer du piège. L'écrivain détecte chez chacun de ses personnages cette force animale et presque tendre, à force d'obstination, qui lui permet de s'en sortir sans faire appel aux béquilles des idéologies. Aussi, le mystère naît-il au cœur même du réalisme. La poésie est ici une sorte de ruse sauvage du réel poussé à bout, conduit à ses dernières extrémités. Il y a toujours une ouverture sur l'infini, un passage vers la tendresse dans Floral Street où — grâce au très grand talent de Simon Burt — le lecteur est assuré d'une belle promenade sous un soleil d'enfant neuf.

JEAN-NOËL PANCAZZI

★ FLORAL STREET, de Simon Burt, traduit de l'anglais par Annie Saumont, Ramsay, 194 p., 99 F.

Les barbares vont au bal

Les fêtes cruelles d'Ernesto Schoo et la méditation désespérée de Mempo Giardinelli.

LE Bal des guerriers va permettre aux lecteurs français de découvrir l'Argentin Ernesto Schoo. Ce récit part d'une fête qui fut réellement donnée en 1896 par une famille puissante de Buenos-Aires, les Guerrero, mais que le romancier réinvente en y introduisant, entre autres, la figure sardonique d'un improbable Oscar Wilde (à l'époque, il moisait au fond d'une geôle anglaise).

Il s'agit d'un bal costumé à la mode de 1846, comme si l'on ressuscitait l'époque où le pays était sous le coupe de Juan Manuel de Rosas et de sa tristement célèbre milice, qui avait pour habitude d'égorger les opposants ou même les simples suspects. L'Argentine était alors coupée en deux: les « unitaires » souhaitaient l'hégémonie de Buenos-Aires; les « fédéraux » voulaient conserver aux provinces leur autonomie. Ils vont à nouveau s'affronter, cinquante ans plus tard, au bal des Guerrero.

Schoo, qui se définit lui-même comme « un voyageur impénitent », reconstruit, avec le même brio que son maître en la matière, l'écrivain argentin Manuel Mujica Lainez, cette société brillante, sûre d'elle-même, de ses richesses et de sa culture, souvent glanée dans les salons parisiens. Mais l'auteur scrute aussi le moindre dérèglement, l'infraction, la fracture, la déviance sous la surface policée des choses et des êtres.

Bruquement, tout bascule, sans qu'on sache trop pourquoi. L'horreur se déchaine, mais nimbée d'une sorte d'irréalité: les uns ne peuvent croire ce qu'ils vivent, les autres ne comprennent rien à ce qu'ils voient. Chacun se jette, « avec joie, dans l'orgie de ses démons intérieurs ». Ce qui visiblement intéresse Ernesto Schoo, c'est « la limite entre la sagesse et la déraison, aussi fragile, aussi imprécise que celle qui existe entre la vie et la mort ». Une fois cette frontière franchie, par hasard, par jeu, par conviction ou par esprit de revanche, la « barbarie fondamentale » resurgit, conséquence inéluctable de l'intolérance, de la rancœur et des exclusives. Un billet final nous annonce un nouveau bal pour 1946, où les participants seront déguisés comme en 1896: tout va-t-il recommencer?

Une génération marquée par la violence

Mempo Giardinelli nous a donné en 1987 un roman de sexe et de mort, *Lune ardente* (1). Avec son second livre, *Et l'oubli sera leur lincoln*, le lecteur passe du Chaco argentin à la ville mexicaine de Zacatecas, mais l'Argentine troublee des années 1972-1973 affleure constamment dans cette histoire de drogue et de règlements de comptes.

« Ce texte, en dépit des apparences, n'est et ne prétend pas être un roman policier », nous pré-

vient le narrateur, un journaliste qui enquête sur une de ses amies argentines. Les péripéties de cette aventure dans une ville mexicaine à la fois pittoresque et dangereuse (selon la tradition du genre) servent de prétexte à une réflexion sur la trajectoire d'une génération argentine marquée à jamais par la violence: « Que nous était-il arrivé pour que nous n'ayons rien à donner que de froids regards d'incompréhension, une dose considérable de cette suffisance propre aux ignorants et une infinité de témoignages sur un enfer, témoignages qui ne devaient pas forcément être crus par tout le monde? »

Avec une lucidité désespérée, le narrateur évoque l'unique possibilité offerte à ceux de sa génération: « Tuer, mourir ou s'exiler ». Ce roman de Mempo Giardinelli, réquisitoire passionné contre un « eurocentrisme » cynique, cri d'amour déçu des espérances péronistes, est comme l'épithète désenchantée de ces « fils de la violence » qui ont tenté en vain d'étouffer la rage insensée du clan des barbares.

CLAUDE FELL

★ LE BAL DES GUERRIERS, d'Ernesto Schoo, traduit de l'espagnol par Catherine Boivin, Ed. de l'Alet (59, rue Jeanne), 21000 Dijon, 209 p., 90 F.

★ ET L'OUBLI SERA LEUR LINCOLN, de Mempo Giardinelli, traduit de l'espagnol par Chantal Mairrot, Ed. Sylvie Messinger, 242 p., 120 F.

(1) Traduit par Juan Maruy, Sylvie Messinger, 182 p., 70 F.

• D'AUTRES MONDES - La chronique de Nicole Zand

Un détective dans New-York

★ La trilogie de Paul Auster, éditée par Actes Sud, traduite de l'américain par Pierre Furlan, est composée de:
- CITE DE VERRE, 175 p., 89 F.
- REVENANTS, 86 p., 69 F.
- LA CHAMBRE DÉROBÉE, 176 p. (mise en librairie en septembre).

C'EST la rentrée... Les éditeurs, comme toujours, vous confient dans le plus grand secret que la situation de la corporation est encore plus catastrophique que jamais, mais ont déjà disposé leurs pions pour les superlatifs de fin d'année. La librairie, en plus, se porte mal: on voit disparaître les boutiques mises en faillite, mais aussi chassées, phagocytées, par des banques, des assurances ou même des spécialistes de matériel pour amateurs de golf...

Mais la rentrée, c'est tout de même la grande fête des lecteurs, surtout dans les littératures étrangères qui, bizarrement, s'étendent de plus en plus: le risque est moindre, malgré la cherté des droits et le prix de la traduction. Le succès auprès de la critique du pays d'origine semble déjà un gage de réussite. Le dépaysement est garanti au moins autant qu'avec Nouvelles Frontières, mais avec des moyens différents.

Ce trimestre s'annonce déjà riche avec plusieurs dizaines de livres qu'on a vivement envie de ne pas manquer. Pour commencer, une étrange série policière qui vous fait parcourir New-York comme si vous y étiez. « Je ne sais pas si les amateurs de romans policiers seront satisfaits », dit Paul Auster, « je pense, qu'ils seront très déçus. Pour moi, c'est un genre qui permet d'aborder autre chose. Par exemple, dans un de mes livres préférés, Don Quichotte, Cervantès se sert des conventions du roman de chevalerie pour arriver à autre chose. Chez Beckett. En attendant Godot est aussi une sorte de pièce de music-hall. »

Quel est ce Daniel Quinn, romancier laborieux, qu'un faux numéro révèle en pleine nuit? Est-ce un autoportrait de l'auteur? Un inconnu l'appelle en insistant sur le fait qu'il veut parler au détective Paul Auster. Mais il n'y a pas de Paul Auster, détective. Seulement un Paul Auster romancier, mettant en scène Daniel Quinn, détective et romancier de fiction... Il nous apprend qu'il a trente-cinq ans, qu'il écrit des livres sous pseudonyme — signé du nom de William Wilson — au rythme d'un par an, qu'il a été marié jadis, mais que sa femme et son fils sont morts. Quinn a un agent littéraire qui n'a jamais rencontré. Aucun des livres de William Wilson ne portait de photo ni de notice biographique.

Il va accepter de rencontrer l'inconnu du téléphone. Convoqué pour le lendemain matin dans un immeuble des beaux quartiers, Quinn tombe sur un jeune couple étrange, les Stillman, qui lui confie la filature du père Stillman, qui vient justement d'être libéré de prison et a le projet de tuer son fils qui l'avait, il y a quelques années, séquestré dans une chambre noire. Quinn empêche un chègue au nom de Paul Auster.

Chaque détail supplémentaire contribue à vous entraîner dans un monde fou, fou, fou. (C'est me

femme qui raconte ces choses. Elle dit que c'est important de comprendre même si je ne comprends pas). Armé de sa formidable puissance d'invention nourrie de ses auteurs préférés — Cervantès, Beckett, Daniel de Foe et Kafka —, Auster-Quinn va donc prendre connaissance à la National Library de l'œuvre du père Stillman, totalement oubliée, qui est une exégèse du Paradis perdu, de Milton et de la Genèse, ainsi que d'un opuscule de 1698 d'un « illuminateur » nommé Dark qui promettait pour 1660, trois cent quarante ans après l'arrivée du Mayflower à Plymouth, la véritable édification de la tour de Babel. « Une fois achevée, la tour serait assez vaste pour contenir tous les habitants du Nouveau Monde. Chaque personne aurait sa pièce, et dès qu'elle y pénétrerait, elle publierait tout ce qu'elle avait su. » Et elle sortirait de là parlant la langue de Dieu!

Projet insensé, canular d'une logique implacable mais parfaitement invraisemblable, l'enquête se poursuit dans le second tome intitulé *Revenants*. L'histoire de *Revenants* n'a rien à voir avec la *Cité de verre*. Nous sommes toujours à New-York et les rares personnages de ce « polar » prennent des noms de couleurs: Bleu, détective de métier, est chargé de filer Noir pour le compte d'un certain Blanc... Mais, dans cette ville de verre, labyrinthe de miroirs, chacun ne fait-il pas par contempler la réflexion de lui-même? Il y a dans cette géométrie quelques choses qui nous ramèneront par son côté d'investigation dans des lieux de l'esprit qui vous engluent même si vous n'en savez pas vraiment la signification.

Après cette froide démonstration, le troisième tome, *La chambre dérobée*, nous semble baigner dans la tendresse. Sens doute à cause de cette Sophie, merveilleux personnage de femme qui, un jour, écrit au narrateur pour lui apprendre qu'elle est la femme de Fanshawe, un copain d'enfance oublié depuis des décennies et qu'il est parti depuis six mois en la laissant seule avec l'enfant qu'elle attend de lui... Le narrateur va assumer le rôle que lui a délégué son ami oublié: épouser la mère, éditer les œuvres de Fanshawe et même devenir son biographe sans toujours bien comprendre la psychologie de cet homme qui voulait partir et qui est parti. « Un jour il s'est tout simplement levé et il a laissé là sa femme enceinte. Comme elle lui faisait confiance, comme elle jugeait inconcevable qu'il ait fait une telle chose, elle n'avait pas d'autre possibilité que de le croire mort. »

Fanshawe va devenir célèbre. Mais qui a écrit les œuvres de Fanshawe? Les lieux, les noms, les personnages se connectent, se perdent, s'illuminent comme au flipper. Fanshawe? Est-il mort, est-il vivant? Comme dans *Cité de verre*, le romancier se cache derrière le narrateur de la fiction, dont l'identité se dévoile derrière un personnage à l'existence elle-même nuyée dans le doute. Jusqu'à sa dernière ligne, la trilogie d'Auster cultive, décidément, un fascinant mystère.

« Plusieurs traductions en français des poèmes de Paul Auster: *Espaces blancs* (1983), *Épigrammes* (1987), *Musées* (1987), *Dans la tourmente et Fragments du froid* (1988) ont paru aux éditions Ulys. (BP n° 59, 83490 La Mue, dist. Distique).

Portrait

Mystère Auster

La quarantaine — il est né le 3 février 1947 à Newark (New-Jersey), — un regard étonnamment bleu, Paul Auster connaît bien la France, où il a vécu quatre années, de 1970 à 1974, après ses études à Columbia University. Marié à une Norvégienne, père de deux enfants, il vit à Brooklyn, mais séjourne volontiers en France, où il vient de passer ses vacances.

Francophone parfait, il a une profonde connaissance de la littérature française et a publié de nombreuses traductions de Maurice Blanchot, de Jacques Dupin, de Mallarmé, d'André du Bouchet. En 1982, il a publié chez Random House une *Anthologie de la poésie française du vingtième siècle*.

« Vous avez fait des études de français? »

— Non. J'ai suivi le cursus de lettres anglaises et américaines, et, parallèlement, j'ai appris le français et l'italien. Après mes études, je suis venu en France pour quelques années, trois ans à Paris, et, la quatrième année, j'étais comme le personnage du livre *La chambre dérobée*, gardien de maison dans le sud de la France à Aups. A cette époque-là, je n'écrivais que des poèmes. Comme Fanshawe, j'ai fait pleins de petits boulots, des traductions, donné des leçons d'anglais, travaillé aussi pour le *New York Times*. J'ai survécu comme ça. Quand je suis rentré, j'avais en tout 9 dollars en poche.

— Comment avez-vous écrit *City of glass*, l'histoire de ce personnage qui ne s'appelle pas Paul Auster, mais qui accepte de prendre ce nom-là. Est-ce une sorte d'autobiographie? »

— Je crois que, dans toute cette histoire inventée, je m'imaginai un peu comme ce Quinn. Ces gens à l'identité fluctuante sont des parties d'un même personnage, mais je n'en suis pas tout à fait sûr. Avec chaque livre, je tente d'approfondir les choses qui me hantent et je m'approche du mystère. Si je savais exactement ce que j'écris, je n'aurais pas à écrire. C'est une recherche qui ne mène peut-être nulle part.



Paul Auster: un parfait francophone

faire. Depuis la trilogie, j'ai publié cette année chez Viking *The country of last things* et je viens de terminer un autre livre qui sort aux Etats-Unis et s'intitule *Moon Palace*.

— Comment avez-vous écrit *City of glass*, l'histoire de ce personnage qui ne s'appelle pas Paul Auster, mais qui accepte de prendre ce nom-là. Est-ce une sorte d'autobiographie? »

— Je crois que, dans toute cette histoire inventée, je m'imaginai un peu comme ce Quinn. Ces gens à l'identité fluctuante sont des parties d'un même personnage, mais je n'en suis pas tout à fait sûr. Avec chaque livre, je tente d'approfondir les choses qui me hantent et je m'approche du mystère. Si je savais exactement ce que j'écris, je n'aurais pas à écrire. C'est une recherche qui ne mène peut-être nulle part.

C'est l'obsession qui vous pousse. Ce sont des obsessions qui tournent autour de moi, mais il m'est impossible d'expliquer vraiment ce qui se passe.

— Ces obsessions, pouvez-vous les citer? »

— Finalement, il y a l'idée que c'est la mort qui nous attend tous. On vit dans une société plus ou moins solide, dont la fin est connue d'avance. Mais ce qui me paraît le plus bizarre, c'est que les gens refusent cette idée, alors que nous savons que tout peut arriver — *Anything can happen*. Et à n'importe quel moment. Cette idée m'obsède. C'est un peu déroutant.

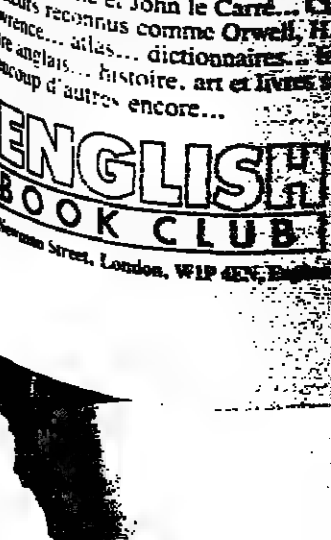
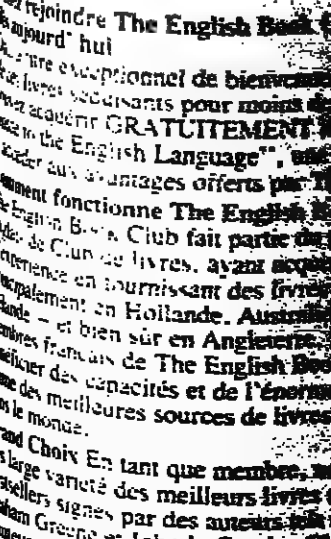
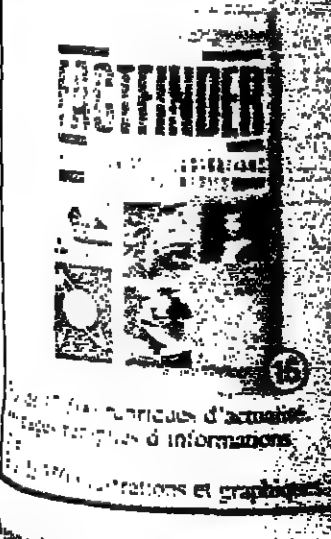
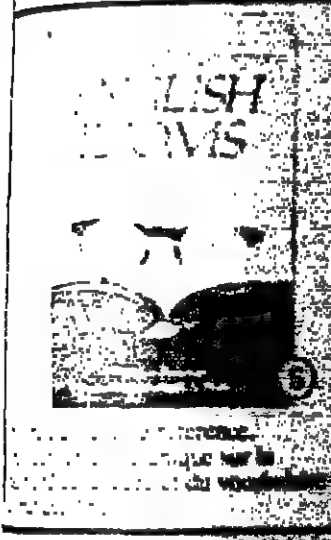
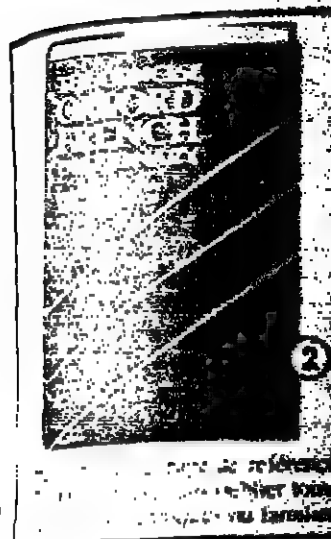
— Quelle est l'importance de la ville dans la narration? »

— Vous connaissez New-York. C'est une ville immense. C'est vraiment la tour de Babel: ces contrastes étonnants entre richesse et misère qui sont tout à fait déchirants. On y voit des choses qui sont tellement déconcertantes qu'elles occupent tout l'arrière-plan. « La ville de verre », quand j'y ai réfléchi, c'était d'abord l'image conventionnelle avec les grands bâtiments. Mais c'est aussi quelque chose qui reflète comme un miroir. Et puis, le verre, c'est peut-être la chose la plus fragile du monde, quelque chose qui peut casser. Il y a ces trois idées qui synthétisent le noyau du livre.

— Voyez-vous une continuité, un ordre, entre les trois livres? »

— Non. C'est plutôt un triptyque fait d'élements. On peut les lire séparément, mais la lecture de l'ensemble renforce la réflexion, si on fait tout le trajet. Je l'ai conçu comme un groupe et je voudrais que les gens les lisent ensemble. »

LA MEILLEURE
3 livres



Le Carnet du Monde

Naissances

— Dominique SERET-BÉGUÉ et Jean-Michel BÉGUÉ ont le plaisir d'annoncer la naissance de Pauline à Paris, le 28 juillet 1988.

111, rue de la Folie-Méricourt, 75011 Paris.

Décès

— Le président, Le conseil scientifique, Le conseil d'administration, Et le personnel de l'École des hautes études en sciences sociales, ont le regret de faire part du décès de Jean-Paul ARON, directeur d'études. (Le Monde du 23 août.)

— Le docteur et M^{me} Robert Aron-Brunetière, et leurs enfants, Le professeur et M^{me} Claude Aron, et leurs enfants, M. et M^{me} Jean Weil, et leurs enfants, M. et M^{me} Jean Maurice, et leurs enfants, Tous ses amis, ont la tristesse de vous faire part du décès de

M. Jean-Paul ARON, survenu le 20 août 1988.

Le décès a eu lieu au cimetière du Père-Lachaise.

148, bd Hausmann, 75008 Paris.

18, rue des Pontonniers, 67000 Strasbourg.

22, rue Erickson-Chatras, 67000 Strasbourg.

47, bd Murat, 75016 Paris.

(Le Monde du 23 août.)

Communication

La Une a dépassé ses quotas publicitaires

La CNCL demande des sanctions financières contre TF1

Huit cent seize mille francs ! C'est le montant de l'amende que TF1 pourrait avoir prochainement à payer, pour non-respect de son cahier des charges. La CNCL a en effet adressé à la mi-juillet — et dans la plus grande discrétion — une demande chiffrée de sanction financière contre la chaîne au président de la section du contentieux du Conseil d'Etat. La Une est accusée par la Commission nationale d'avoir à nouveau dépassé — et par deux fois — son quota maximum de publicité, de douze minutes pour une heure donnée.

Ce n'est pas la première fois que TF1 s'autorise, sur ce point, quelque liberté avec son cahier des charges. En octobre, novembre et décembre 1987, la chaîne avait à plusieurs reprises dépassé ce seuil, malgré les rappels à l'ordre de la Commission. En février, la CNCL avait saisi le président de la section du Conseil

— Sa famille, ses amis, ont la grande tristesse de faire part du décès de Denise BAUMANN, survenu le 20 août 1988.

Et rappellent le souvenir de ses parents, René et Léon BAUMANN, déportés à Auschwitz, le 20 novembre 1943.

Sa sœur, Simone Frey-Weil, son beau-frère, Albert Weil, Et leurs trois filles, Arlette, Monique et Françoise Weil, déportées à Auschwitz le 17 décembre 1943, après dix mois d'internement au camp de Drancy.

Une cérémonie à sa mémoire aura lieu à Paris ultérieurement.

— On nous prie d'annoncer la disparition le 21 août 1988 de

M^{me} Raymonde BIRECKL.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— M^{me} Frédérique Chauvenet, son épouse, M^{me} Marie Chauvenet-Dolciol, M^{me} Frédéric Chauvenet, M^{me} Antoinette Chauvenet-Monjardet, M^{me} Elizabeth Chauvenet-Brabem, ses enfants, Galdric, Frédérique, Gilda, Emmanuelle, Gabriel, Hélène, Sabine, Typhaine et Ken, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

Marcel CHAUVENET, sculpteur, survenu le 21 août 1988, à Thouray (79), où il a été inhumé.

Une messe solennelle sera célébrée le mardi 4 octobre, à 19 heures, en l'église Saint-Médard, Paris-9^e.

65, boulevard Arago, 75013 Paris.

— M^{me} Jean-Philippe GINOLHAC, son épouse, Pascale, Sophie et Claire, ses enfants, M. et M^{me} Jean GINOLHAC, ses parents, leurs enfants et petits-enfants, M. et M^{me} Marcel Petitmengin, ses beaux-parents, leurs enfants et petits-enfants, Et toute la famille, font part du rappel à Dieu de

Jean-Philippe GINOLHAC, à l'âge de quarante-quatre ans, le 15 août 1988.

L'inhumation a eu lieu à Lyon, le 18 août.

« Le troisième mois après la sortie du pays d'Égypte, les enfants d'Israël arrivèrent au désert de Sinaï. » (Ex. 19.1)

« Le Seigneur gardera son départ et son arrivée dès maintenant et pour toujours. » (Ps. 121.8).

29, rue J.-B. Baudin, 31000 Dijon.

78, rue Michel-Ange, 75016 Paris.

16, rue Jeanne-d'Arc, 82000 Montauban.

— Apprenant la disparition de

Michel HUGON, nous adressons nos pensées les plus affectueuses à Hania et Pierre Hugon, et à toute leur famille.

Solidarité Franco-Polono.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. le bâtonnier Paul JACOB, officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'Ordre national du Mérite.

Les obsèques ont eu lieu le 22 août 1988 à Mulhouse.

15, rue de Sierrens, 68100 Mulhouse.

— M. et M^{me} Paul Valentin, M^{me} Adrienne Bernard, Et toute la famille, ont la tristesse de faire part du décès de

Marie-Jeanne PETIT, née Bernard, professeur honoraire, ancien élève de l'ENS de jeunes filles de Fontenay-aux-Roses, survenu le 18 août 1988, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

27, rue Henri-Savignac, 92190 Meudon.

264, avenue Constant-Perroud, 83100 Toulon.

Saisie, d'autre part, par la chaîne et les organisations syndicales d'une demande de médiation, la CNCL a demandé « solennellement aux intéressés d'ouvrir sans délai des négociations ». La Commission s'est également déclarée prête à offrir ses bons offices, « si, par ce moyen, elle pouvait contribuer à la solution du litige ».

Enfin, l'Union syndicale des producteurs audiovisuels (USPA), bien que signataire de la nouvelle convention collective, a rappelé dans un communiqué qu'elle avait suggéré, dès juillet dernier, dans une lettre ouverte à M^{me} Catherine Tasca, ministre de la communication, « qu'un médiateur soit nommé pour tenter de sortir de la situation actuelle ».

— Montpellier-Aurillac.

M^{me} Pierre CHILOTTI, Le docteur et M^{me} Jacques Chilotti et leurs enfants, Les docteurs Guy et Jacqueline Ayrat et leurs enfants, Parents et alliés, ont le douleur de faire part du décès de leur époux, père et grand-père

M. Pierre CHILOTTI, inspecteur général honoraire de l'Instruction publique, officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'Ordre des Palmes académiques, médaille d'or de l'éducation physique, chevalier du Mérite agricole, survenu à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Les obsèques ont eu lieu le mercredi 24 août, dans l'intimité familiale.

16, rue Baudin, 34000 Montpellier.

— Sainte-Adresse (Seine-Maritime).

M^{me} Guy Duchesne, M^{me} Yves Duchesne, M. et M^{me} Frédéric Petit, M^{me} Jacques Neuville, ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy DUCHESNE, docteur d'Etat en pharmacie, officier de l'Ordre national du Mérite, survenu le mercredi 24 août 1988, à l'âge de soixante-cinq ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 26 août, à 14 heures, en l'église Saint-Denis de Sainte-Adresse.

69, rue du Général-de-Gaulle, 76310 Sainte-Adresse.

208, rue de Rivoli, 107, rue de l'Université, 75007 Paris.

— M^{me} Jean-Philippe GINOLHAC, son épouse, Pascale, Sophie et Claire, ses enfants, M. et M^{me} Jean GINOLHAC, ses parents, leurs enfants et petits-enfants, M. et M^{me} Marcel Petitmengin, ses beaux-parents, leurs enfants et petits-enfants, Et toute la famille, font part du rappel à Dieu de

Jean-Philippe GINOLHAC, à l'âge de quarante-quatre ans, le 15 août 1988.

L'inhumation a eu lieu à Lyon, le 18 août.

« Le troisième mois après la sortie du pays d'Égypte, les enfants d'Israël arrivèrent au désert de Sinaï. » (Ex. 19.1)

« Le Seigneur gardera son départ et son arrivée dès maintenant et pour toujours. » (Ps. 121.8).

29, rue J.-B. Baudin, 31000 Dijon.

78, rue Michel-Ange, 75016 Paris.

16, rue Jeanne-d'Arc, 82000 Montauban.

— Apprenant la disparition de

Michel HUGON, nous adressons nos pensées les plus affectueuses à Hania et Pierre Hugon, et à toute leur famille.

Solidarité Franco-Polono.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. le bâtonnier Paul JACOB, officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'Ordre national du Mérite.

Les obsèques ont eu lieu le 22 août 1988 à Mulhouse.

15, rue de Sierrens, 68100 Mulhouse.

— M. et M^{me} Paul Valentin, M^{me} Adrienne Bernard, Et toute la famille, ont la tristesse de faire part du décès de

Marie-Jeanne PETIT, née Bernard, professeur honoraire, ancien élève de l'ENS de jeunes filles de Fontenay-aux-Roses, survenu le 18 août 1988, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

27, rue Henri-Savignac, 92190 Meudon.

264, avenue Constant-Perroud, 83100 Toulon.

Saisie, d'autre part, par la chaîne et les organisations syndicales d'une demande de médiation, la CNCL a demandé « solennellement aux intéressés d'ouvrir sans délai des négociations ». La Commission s'est également déclarée prête à offrir ses bons offices, « si, par ce moyen, elle pouvait contribuer à la solution du litige ».

Enfin, l'Union syndicale des producteurs audiovisuels (USPA), bien que signataire de la nouvelle convention collective, a rappelé dans un communiqué qu'elle avait suggéré, dès juillet dernier, dans une lettre ouverte à M^{me} Catherine Tasca, ministre de la communication, « qu'un médiateur soit nommé pour tenter de sortir de la situation actuelle ».

— Granville.

M^{me} Jean POUTIERS, son épouse, Joëlle, Jean-Christian et Elisabeth, Jean Maurice et Anne-Marie, Dominique et Philippe, ses enfants, Ses petits-enfants, M^{me} Raymond Poutiers, sa mère, Ses frères, belles-sœurs, neveux et nièces, Sa famille et ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean POUTIERS, ingénieur ECP, Déporté résistant, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945, médaille de la Résistance, combattant volontaire de la Résistance, Polonia Restituta, commandeur du Lion d'argent de Tchecoslovaquie, survenu à Granville le 23 août 1988.

Les obsèques auront lieu le vendredi 26 août, à 11 h 30, en l'église Notre-Dame de Granville, suivies de l'inhumation au cimetière Notre-Dame. Condoléances sur registres. « Il est parti nous dans la lumière du Seigneur ».

11, rue Victor-Hugo, 50400 Granville.

— M^{me} Jean ROMEAS, M. et M^{me} Eric Romeas et leurs enfants, M^{me} Paul Romeas, M. et M^{me} Claude Romeas et leurs enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean ROMEAS, leur époux, père, grand-père, fils, père, beau-frère et oncle.

Survenu le 23 août 1988, à l'âge de soixante-cinq ans.

Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neully, 158, avenue Charles-de-Gaulle, le vendredi 26 août, à 15 h 30 précises. L'inhumation aura lieu au cimetière de Montmartre dans le caveau de famille.

Anniversaires

— A l'occasion du troisième anniversaire de la disparition tragique de

Jean LEVI, enseignant, instituteur du Lyocé autogéré de Paris, sa famille demande une pensée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

— Ce jour, premier anniversaire du décès de

M. Jacques MEYER, une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et apprécié.

— Il y a un an disparissait

Paul VIGNAUX. Georgette Vignaux et ses fils demandent à ceux qui l'ont connu une pensée en ce jour anniversaire.

CARNET DU MONDE
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques 79 F
Abonnés 69 F
Communications diverses 82 F
Renseignements : 42-47-95-83

TACOTAC LISTE OFFICIELLE DES NUMÉROS À PAYER AUX BILLETTS SORTIRS

Le règlement de TAC-O-TAC se prévoit comme usual (L.O. de 20/7/86)

Le numéro **9 19 4 4 3** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros **0 19 4 4 3** gagnent **400,00 F**
Les numéros **1 19 4 4 3** gagnent **200,00 F**
Les numéros **2 19 4 4 3** gagnent **100,00 F**
Les numéros **3 19 4 4 3** gagnent **50,00 F**
Les numéros **4 19 4 4 3** gagnent **25,00 F**

Les numéros approchants aux

Décimes de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
908443	910443	919043	919403	919440	10 000,00 F
920443	911443	919143	919413	919441	
930443	912443	919243	919423	919442	
940443	913443	919343	919433	919444	
950443	914443	919443	919443	919444	
960443	915443	919543	919453	919445	
970443	916443	919643	919463	919446	
980443	917443	919743	919473	919447	
990443	918443	919843	919483	919448	
000443	919443	919943	919493	919449	

Tous les billets gagnent **4 000,00 F**
Les numéros **4 4 3** gagnent **400,00 F**
Les numéros **4 3** gagnent **200,00 F**
Les numéros **4 3** gagnent **100,00 F**

LOTTO TRANCHE DU MOIS DU MOIS DE AOÛT 1988

24 26 29 30 46 49 39

TACOTAC TRANCHE DU MOIS DU MOIS DE AOÛT 1988

88 68

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES NUMÉROS À PAYER (L.O. de 20/7/86) TOUTS GAGNÉS COMME AUX BILLETTS SORTIRS

TRANCHE	NUMÉRO	PRIME	TRANCHE	NUMÉRO	PRIME
0	0000	10 000	3	0100	1 000
	0001	1 000		0101	1 000
	0002	1 000		0102	1 000
	0003	1 000		0103	1 000
	0004	1 000		0104	1 000
	0005	1 000		0105	1 000
	0006	1 000		0106	1 000
	0007	1 000		0107	1 000
	0008	1 000		0108	1 000
	0009	1 000		0109	1 000
1	0010	1 000	4	0200	1 000
	0011	1 000		0201	1 000
	0012	1 000		0202	1 000
	0013	1 000		0203	1 000
	0014	1 000		0204	1 000
	0015	1 000		0205	1 000
	0016	1 000		0206	1 000
	0017	1 000		0207	1 000
	0018	1 000		0208	1 000
	0019	1 000		0209	1 000
2	0020	1 000	5	0300	1 000
	0021	1 000		0301	1 000
	0022	1 000		0302	1 000
	0023	1 000		0303	1 000
	0024	1 000		0304	1 000
	0025	1 000		0305	1 000
	0026	1 000		0306	1 000
	0027	1 000		0307	1 000
	0028	1 000		0308	1 000
	0029	1 000		0309	1 000
3	0030	1 000	6	0400	1 000
	0031	1 000		0401	1 000
	0032	1 000		0402	1 000
	0033	1 000		0403	1 000
	0034	1 000		0404	1 000
	0035	1 000		0405	1 000
	0036	1 000		0406	1 000
	0037	1 000		0407	1 000
	0038	1 000		0408	1 000
	0039	1 000		0409	1 000
4	0040	1 000	7	0500	1 000
	0041	1 000		0501	1 000
	0042	1 000		0502	1 000
	0043	1 000		0503	1 000
	0044	1 000		0504	1 000
	0045	1 000		0505	1 000
	0046	1 000		0506	1 000
	0047	1 000		0507	1 000
	0048	1 000		0508	1 000
	0049	1 000		0509	1 000
5	0050	1 000	8	0600	1 000
	0051	1 000		0601	1 000
	0052	1 000		0602	1 000
	0053	1 000		0603	1 000
	0054	1 000		0604	1 000
	0055	1 000		0605	1 000
	0056	1 000		0606	1 000
	0057	1 000		0607	1 000
	0058	1 000		0608	1 000
	0059	1 000		0609	1 000
6	0060	1 000	9	0700	1 000
	0061	1 000		0701	1 000
	0062	1 000		0702	1 000
	0063	1 000		0703	1 000
	0064	1 000		0704	1 000
	0065	1 000		0705	1 000
	0066	1 000		0706	1 000
	0067	1 000		0707	1 000
	0068	1 000		0708	1 000
	0069	1 000		0709	1 000
7	0070	1 000	0	0800	1 000
	0071	1 000		0801	1 000
	0072	1 000		0802	1 000
	0073	1 000		0803	1 000
	0074	1 000		0804	1 000
	0075	1 000		0805	1 000
	0076	1 000		0806	1 000
	0077	1 000		0807	1 000
	0078	1 000		0808	1 000
	0079	1 000		0809	1 000
8	0080	1 000	1	0900	1 000
	0081	1 000		0901	1 000
	0082	1 000		0902	1 000
	0083	1 000		0903	1 00

THÉÂTRE

Un entretien avec Marcel Maréchal
Se comprendre enfin

Directeur de la Criée, à Marseille, Marcel Maréchal met en scène un auteur neuf, Jean-Claude Bourdon, et un classique, le Mariage de Figaro. Il fait le point sur vingt-huit ans de carrière, de quatorze à Lyon et autant à Marseille.



Marcel Maréchal

A quarante-huit ans, Marcel Maréchal, directeur de la Criée, Théâtre national de Marseille (TNM), a vingt-huit ans de carrière...

Le public aime Marcel Maréchal, acteur jusqu'au bout des ongles, formidable générateur et metteur en scène amoureux des écritures ensoleillées...

Il ne craint pas les textes neufs, mais sait que les classiques rassurent et assurent les spectateurs. Il va donc mêler en scène Beaumarchais, le Mariage de Figaro, après un double hommage à Jean-Jacques Rousseau...

Reprendre un rôle qui s'est révélé important est sans doute pour un acteur une façon de se tourner vers le passé...

Reprendre un rôle qui s'est révélé important est sans doute pour un acteur une façon de se tourner vers le passé...

créé en 1985, à Marseille, avec Michel Robin et Francis Perrin, qui restent, Pierre Mondy remplaçant Jacques Fabrice...

Tout de suite après Mamet, commencera l'aventure Bourdon avec, en novembre, la création de Jock. Période de connaissance du marseillais à la suite d'un article de Pierre Ajame dans le Matin...

C'est souvent ainsi, par le hasard des rencontres, qu'un manuscrit nous arrive entre les mains. C'est en jouant avec Roger Blin en 1962 (au Festival des Granges de Servette) la Fleur à la bouche...

Molière nous a comblés la saison dernière. Comme la plupart des acteurs français, je l'aime comme on aime sa mère...

Beaumarchais - qui nous ramène à une préoccupation immédiate, essentielle, nous éclairer, nous propose l'attitude et, disons mieux, la leçon exigeante (Jean Vilar).

Si j'ai pu mener à bien et avec une certaine jubilation cette fonction de chef de troupe, et peut-être surtout, que je suis homme de plateau. L'artiste en moi a toujours été, aiguillonné, propulsé en avant le chef de troupe, souvent harassé, hétéroclite et qui aurait bien posé son sac un moment...

Mais voilà, je sens que se lève le vent d'une nouvelle période. Deux solutions se présentent qui, en fait, ne dépendent pas entièrement de moi. Soit une mutation sur place, soit une nouvelle mission dans un lieu nouveau à Paris peut-être...

Beaumarchais - qui nous ramène à une préoccupation immédiate, essentielle, nous éclairer, nous propose l'attitude et, disons mieux, la leçon exigeante (Jean Vilar).

Si j'ai pu mener à bien et avec une certaine jubilation cette fonction de chef de troupe, et peut-être surtout, que je suis homme de plateau. L'artiste en moi a toujours été, aiguillonné, propulsé en avant le chef de troupe, souvent harassé, hétéroclite et qui aurait bien posé son sac un moment...

Mais voilà, je sens que se lève le vent d'une nouvelle période. Deux solutions se présentent qui, en fait, ne dépendent pas entièrement de moi. Soit une mutation sur place, soit une nouvelle mission dans un lieu nouveau à Paris peut-être...

Propos recueillis par COLETTE GODARD.

EXPOSITIONS

Au Centre d'art contemporain de Meymac (Corrèze)

La peinture des années 80

Peinture colta et iper marierismo italiens, bad painting et graffiti américains, post-modernisme, transavant-garde, nouveaux fauves, figurations libres européennes...

caractérisent actuellement la « surface de la peinture ». L'art contemporain, résume joliment Catherine Millet, « débarrassé par la découverte de l'histoire » est entré dans le « cycle infamant des liftings ».

Cette exposition est la troisième et dernière d'une série que Caroline Bissière, directrice du Centre d'art contemporain de Meymac, a consacré aux pratiques actuelles. La première s'est déroulée sous le titre La fin des années 60, d'une contestation à l'autre, faisant survivre le temps des « théologies triomphantes »...

Un tableau d'un des frères Le Nain découvert en Saône-et-Loire

C'est à Colombier-en-Brissonnais (270 habitants) que l'on a découvert, dans l'église construite au siècle dernier, un tableau de l'un des frères Le Nain qui, lui, vivait au dix-septième siècle. Bruno Mottin, conservateur des antiquités et des objets d'art de l'Isère, en se promenant dans sa région d'origine, avait remarqué, l'an passé, cette « Ammonciation » accrochée dans un coin sombre du bâtiment...

Celle sur les années 80 manifeste le souci de « se recycler dans la longue histoire de la peinture ». Sous l'outillage débrillé, un ensemble de solide culture est rassemblé à Meymac, avec un retour visible après l'internationalisation des années 70 à des références de tradition nationale.

L'intention, pédagogique de l'exposition que l'on aurait souhaitée plus convaincante dans la présentation des œuvres est, en revanche tout à fait réalisée dans le catalogue qui rassemble, outre une abondante iconographie, de nombreux textes critiques, les biographies et les interviews de tous les artistes présentés.

GEORGES CHATAIN.

* Surface de la peinture, les années 80, Centre d'art contemporain, abbaye Saint-André, Meymac (Corrèze). Jusqu'au 2 octobre. Contacts : 55-95-23-30.

MUSIQUES

La disparition du batteur Christian Garros

Discret mais efficace

Le batteur de jazz Christian Garros s'est éteint, dans la nuit de mardi à mercredi, à l'hôpital Bolo-Guillaume, près de Rouen. Il était âgé de soixante-huit ans.

Christian Garros revenait d'une tournée à la Réunion et d'un concert à Montauban. C'est rue Sigalle, dans les nombreux clubs d'avant-guerre, que Christian Garros a commencé sa carrière comme accompagnateur de Django Reinhardt. Avec Guy Lafitte et Georges Arvanitas, il fonde le Trio parisien. Quand une rythmique assure sa réputation à ce point, il n'a pas peur de même dans les villes américaines comme dans les pays du monde : elle devient la rythmique maison, celle dont on ne peut se passer. Très souvent associé à un bassiste Pierre Michelot et au pianiste René Urtreger, Christian Garros est ainsi devenu un pilier des troupes européennes. De Lester Young à Miles Davis, dont il écrit la première valse en 1956, Christian Garros « fait l'affaire », comme on dit dans le métier.

C'est lui que l'on voit derrière Duke Ellington et Louis Armstrong dans le film de Martin Ritt Paris Blues, qui vient d'être rediffusé à la télévision. En 1963, sa carrière prend un brusque élan. Avec Michelot, toujours, il complète le trio de Jacques Loussier, Play Bach. Pendant ces années, ils tournent ainsi autour du monde, avec des interprétations saugrenues de Jean-Sébastien Bach.

A Rouen, en 1970, il est à l'origine d'un centre pédagogique de jazz : l'École d'improvisation de Mont-Saint-Aignan. Professeur, il dirige aussi à Rouen Big Band ; il joue, toujours en trio, avec l'excellent ami Pierre Michelot et l'excellent baryton Michel de Villers.

Des batteurs que l'on voulait célébrer naguère - ceux qui savaient jouer avec une délicatesse minutée d'improbable précision - on disait qu'ils étaient « discrets mais efficaces ». Christian Garros était ainsi. Homme simple, de surcroît. FRANCIS MARMANDE.

PATRIMOINE

Le 11^e Congrès international des archives

La mémoire du futur

(Suite de la première page.)

De plus, si la mise à la disposition du public des archives papier pouvait se faire sans bourse délier, il en ira autrement avec ces témoignages qui nécessitent, pour être consultés, l'utilisation de coûteuses machines. Quant à l'archiviste, il devra se familiariser avec des techniques qu'il ignorait largement. « Nous ne pouvons plus camper au pied de nos rayonnages en attendant qu'ils se remplissent », constate Jean Favier. « Nous devons désormais nous préoccuper de l'évolution des technologies ».

Enfin, la facilité de reproduction des documents pose des problèmes juridiques - protection de la propriété - et déontologiques. « A trop croquer, à toute allure, des milliers d'informations au risque d'atteindre aux droits des gens », note Jean Favier. Ce n'est pas un hasard si la Commission nationale de l'Informatique et des libertés suit d'un œil soucieux les progrès de l'informatisation des Archives nationales. En revanche, l'archiviste, grâce aux messageries électroniques, pourra interroger à distance les fichiers d'archivage et plus tard disposer sans délai sur son écran de texte intégral que la machine lui aura signalé. « Toute information produite en Europe est analysée aux Etats-Unis, puis saisie dans le Sud-Est asiatique, avant d'être diffusée par satellite dans le monde entier », remarque Paul René-Bazin. Les archives n'échappent pas à ce processus qui constitue pour chaque nation à la fois une richesse et une réduction de leur autonomie.

Cette révolution mettra sans doute un terme à la petite guerre larvée menée depuis des lustres entre les archivistes, les documentalistes et les bibliothécaires. Chacun défendant son territoire et ses méthodes de travail. Demain les bases de données de ces professions seront, dans bien des cas, communes. Un partage des tâches pourra se faire sans douleur entre des organismes comme l'INA, les Archives nationales, les archives départementales ou la Bibliothèque nationale.

Le président de la République est venu saluer les congressistes : « C'est la mémoire du monde que nous préservons et mettons en valeur, leur a-t-il déclaré. Les archives de tous les pays, en gardant la trace des actes d'hier et leurs cheminement, éclairent mais aussi commandent le présent. Ceux qui exercent une responsabilité savent bien qu'on ne définit pas des orientations dans l'ignorance du passé (...). La formidable développement des nouvelles technologies nécessite de repenser la collecte, la conservation, la mise en valeur de ce qui sera le patrimoine de demain. Il profite du cosmopolitisme de son auditoire - plus de cent pays représentés - pour marteler une nouvelle fois ce qui sera sans doute le grand projet de son second septennat : la Très Grande Bibliothèque (que l'on commença à désigner par ses seules initiales : TGB). « Il s'agit là d'un effort qui prolongera celui qui a permis de moderniser et d'équiper ces dernières années les Archives de France ».

Quelques heures auparavant, il avait d'ailleurs fait connaître la teneur d'une lettre adressée au premier ministre, Michel Rocard, qui concrétisait pour la première fois la grande idée de son nouveau mandat. Cette Très Grande Bibliothèque « devra couvrir tous les champs de la connaissance, être à la disposition de tous, utiliser les technologies les plus modernes de transmission de données, pouvoir être consultées à distance et entrer en relation avec les autres bibliothèques européennes ». Une première étape « sur les aspects scientifiques, technologiques et administratifs de ce projet » devra lui être rendue avant le 30 novembre. M. Cahart, directeur des Monnaies et médailles, et M. Melet, directeur de la Bibliothèque publique d'information du

Centre Pompidou, sont chargés d'une mission d'étude. « Elle aura pour objet d'éclairer les pouvoirs publics sur la fonction, la localisation, l'organisation de cette Bibliothèque nouvelle, et sur son articulation avec la Bibliothèque nationale, les autres bibliothèques de pays et les grandes bibliothèques européennes... On commence ainsi à mieux discerner les contours encore flous de la future TGB.

« Elle couvrira tous les champs de la connaissance », c'est-à-dire aussi le domaine scientifique. Cette bibliothèque de Babel amènera donc d'une manière ou d'une autre celle du CNRS. « Elle sera à la disposition de tous », donc ouverte au plus large public, ce qui suppose un fonds d'usuels distinct du fonds à préserver. La BPI du Centre Pompidou renferme 300 000 volumes environ. La TGB devrait faire mieux : 500 000 volumes seraient l'un minimum. Dans quelle mesure la Bibliothèque nationale sera-t-elle associée à ce projet ? On ne peut exclure d'une telle entreprise un moyen de 12 millions de volumes qui s'enrichit sans bourse délier grâce à un système de dépôt légal. Et lui ôter ce dernier serait tuer la vieille institution. Mais les systèmes d'interrogation à distance et de liaison avec les grandes bibliothèques de pays que réclame le président suppose enfin une réforme radicale des bibliothèques universitaires. Ils éviteront également une concentration qui risque d'être excessive dans Paris (qui est Brany ?) ou à proximité de la capitale (Saint-Denis ?). Beaucoup de points d'interrogation subsistent. Ils seront levés les prochains mois.

Une seule chose est certaine : ce projet ambitieux sera sans doute le plus onéreux de tous les grands travaux entrepris ou poursuivis par le président de la République. Mais l'on connaît l'attachement de François Mitterrand pour la chose imprimée, et l'idée de laisser son nom à une Très Grande Bibliothèque n'est sûrement pas pour lui déplaire.

EMMANUEL DE ROUX.

Vertical sidebar containing various advertisements and notices, including lottery results and business listings.

Economie

SOMMAIRE

■ Le dollar avait faibli, mercredi 24 août, en faveur du mark, les opérateurs misant sur l'annonce d'une hausse des taux d'intérêt en RFA (lire page 22).

■ Avec un déficit de 3,4 milliards de francs en juillet, le chif-

fre du commerce extérieur français souligne une nouvelle fois la dégradation des échanges industriels (lire ci-dessous).

Le gouvernement aura du mal à accorder beaucoup plus aux fonctionnaires, après

« l'acompte » de 1 % décidé sur leurs traitements à partir du 1^{er} septembre (lire ci-contre).

■ M. Henri Krasucki annonce une rentrée sociale « dynamique, combative et rapide » (lire page 21).

Déséquilibres commerciaux et tensions monétaires

Le déficit du commerce extérieur français a atteint 3,4 milliards de francs en juillet

M. Jean-Marie Rausch, le ministre du commerce extérieur, devait effectuer le jeudi 25 août, pour sa première visite à l'étranger, un déplacement à Cologne, en Allemagne fédérale. Mercredi, ses services annonçaient une nouvelle aggravation du déficit commercial français en juillet.

Les chiffres du commerce extérieur français de juillet, rendus publics mercredi 24 août, sont mauvais. Le déficit global recule, à la suite en particulier d'une nouvelle détérioration des échanges industriels.

En juillet, en effet, la balance commerciale française a été déficitaire de 3,4 milliards de francs, en données corrigées des variations saisonnières. L'aggravation

est sensible par rapport au mois de juin, où le déficit n'avait été que de 900 millions de francs, mais également par rapport au résultat de juillet 1987 (un déficit de 3,1 milliards). En juillet, les exportations françaises ont baissé de 3,3 par rapport à juin (elles ont atteint 81,3 milliards de francs), les importations ont diminué de 1 % (à 84,7 milliards).

Si l'excédent agro-alimentaire est un peu supérieur le mois dernier à celui de juin (3,5 milliards de francs au lieu de 3,2 milliards), le déficit énergétique est lui aussi en augmentation (5,9 milliards contre 5,6 milliards). Mais l'essentiel de la détérioration enregistrée le mois passé provient d'une nouvelle aggravation du déficit de la balance des produits industriels. Le déficit industriel (matériels militaires compris). Celui-ci est en effet passé de 2,2 milliards de francs en juin à 4,1 milliards en juillet.

Cette contre-performance s'explique d'abord par le fait que deux Airbus seulement ont été vendus en juillet contre sept en juin. Elle résulte aussi de l'importance des importations de biens d'équipement, liés à l'effort d'investissement que réalisent actuellement les entreprises françaises. En juillet, la balance des biens d'équipement accuse effectivement une nouvelle dégradation (un déficit de 3,5 milliards contre 2,2 milliards en juin).

An total et pour les sept premiers mois de l'année, le déficit cumulé de la balance commerciale française atteint 14,8 milliards de francs, contre 21,7 milliards au cours de la même période en 1987.

Protestations des partenaires de Washington après l'adoption de la loi commerciale américaine

Les protestations des partenaires des Etats-Unis après la signature, par le président Reagan, le mardi 23 août, d'une loi commerciale offrant à la Maison Blanche une panoplie d'armes protectionnistes, prennent de l'ampleur. Après ceux d'Asie et d'Europe, les pays latino-américains ont fait part de leur inquiétude. La nouvelle législation, en réduisant l'accès des produits de la région au marché américain, « est particulièrement grave [car] plus de 50 % des exportations latino-américaines sont destinées aux Etats-Unis », a déclaré le secrétaire général de l'organisation économique régionale SELA, M. Carlos Perez del Castillo.

Après, la Communauté européenne avait annoncé qu'elle étudierait point par point toutes les possibilités de riposte. La CEE pro-

tegera « ses intérêts légitimes chaque fois qu'ils seront mis en cause par des mesures unilatérales non conformes au GATT », a déclaré le commissaire européen aux relations extérieures, M. Willy de Clercq. Une levée de bouclier qui agace les Américains.

Le représentant spécial du président Reagan pour le commerce international, M. Clayton Yeutter, a estimé, dans une interview accordée à la chaîne de télévision NBC, mercredi, que les partenaires de Washington « protestent beaucoup trop. Ce qu'ils disent être protectionniste [dans la loi] ne l'est pas, du moins tant que leur politique commerciale est la bonne ». Et, en tout état de cause, les Etats-Unis ne sont pas inquiets des menaces de rétorsion proférées ici et là. La polémique ne fait que commencer.

La Banque de France relève son taux d'intervention

(Suite de la première page.)

Les dirigeants allemands n'obtiennent pas ainsi, grâce notamment à la concertation internationale, le but recherché depuis plusieurs mois, un mark plus fort ? Les craintes d'inflation importée du fait de la faiblesse de la devise allemande vis-à-vis du dollar s'estompent. La croissance de la masse monétaire s'est ralentie en juillet. Tout semblait rentrer dans l'ordre. Les marchés redécouvraient les forces de l'économie allemande. Les partenaires de Bonn pouvaient espérer faire l'économie d'un nouveau round de hausse des taux. Deux, en principe en effet, les Britanniques, les Allemands déjà en juillet puis les Américains en août s'étaient livrés à une lente escalade du loyer de l'argent. Leurs raisons étaient diverses, les facteurs internes reprenant le dessus sur les préoccupations internationales : la Grande-Bretagne cherchait à lutter contre la surchauffe, les Américains à limiter les ten-

sions inflationnistes, les Allemands à doper leur monnaie et à attirer des capitaux qui avaient tendance à délaisser la RFA.

La traditionnelle politique de monnaie forte de la Bundesbank l'a, une fois de plus, emporté. En portant à 3,5 % son taux d'escompte, l'institut d'émission allemand prend de sérieux risques pour la communauté internationale.

La Banque nationale de Belgique relève son principal taux directeur

Le principal taux directeur de la Banque nationale de Belgique (BNB), celui des certificats de trésorerie à trois mois, a augmenté de 0,10 % mercredi 24 août, passant de 7 à 7,10 %, a annoncé la BNB.

Ce taux est le plus important pour le marché monétaire belge, les certificats de trésorerie constituant l'essentiel des actifs des banques.

La Banque d'Espagne de son côté a baissé mercredi matin de 0,25 %, passant à 10,30 %, son taux d'intervention au jour le jour sur le marché monétaire, à l'un an après à Madrid de source officielle.

C'est le taux auquel la Banque centrale prête aux banques commerciales. Cette baisse du taux d'intérêt a surpris les observateurs, après la flambée des prix de août de juillet dernier (+1,3 %).

● **ERRATUM.** — Dans l'article intitulé La commission d'enquête du TGV... (Le Monde du 25 août), il fallait lire : « Le tracé du TGV passe à 40 kilomètres, à l'est d'Arriens » et non à l'ouest, comme une erreur nous l'a fait écrire.

Le premier ministre a « honte » pour la France

Le premier ministre, M. Michel Rocard, a pris le titre de la croix de la Sécurité routière qui a, peu à peu, mobilisé l'ensemble du gouvernement. Certes, aucune mesure nouvelle ou concrète n'est sortie de la commission faite à ce sujet, en conseil des ministres, le 24 août, par M. Michel Delebarre, ministre des transports.

Toutefois, la vague actuelle de déclarations ministérielles à l'intention des médias a pour but de prévenir, autant que faire se peut, un retour catastrophique des vacances et de préparer psychologiquement le terrain d'un comité interministériel qui se penchera, cet automne, sur les questions essentielles du permis de conduire à points, du contrôle obligatoire des véhicules et du renforcement de la répression, notamment en matière d'excès de vitesse.

M. Rocard a également annoncé, pour la printemps

LES RETRAITÉS

Avec notamment des articles de : P. MAUROY, G. JOHANET, J. FRANCESCHI, P. BEAU

Envoyer 35 F (timbres à 2 F en chaque) à APRES-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolot, 75014 Paris, en spécifiant le numéro de votre abonnement (150 F pour l'abonnement annuel 180 F d'abonnement, qui donne droit à l'envoi gratuit de ce magazine).

SOCIAL

+ 1 % pour les traitements au 1^{er} septembre

Le gouvernement veut faire « un geste » pour les fonctionnaires mais en craint les répercussions

Les syndicats de fonctionnaires ont réagi prudemment à l'annonce par le gouvernement d'une augmentation des traitements de 1 % au 1^{er} septembre, à l'exception de la CGT qui juge la mesure nettement insuffisante.

Si la FEN juge la mesure « positive » et témoignant de « la volonté du gouvernement de renouer les fils du dialogue social », si la Fédération générale autonome des fonctionnaires (FGAF) « l'approuve » et estime que les négociations pourront s'ouvrir « dans un climat serein et constructif », la CFDT, plus prudemment, « souhaite que cette mesure aigue positivement » de ces discussions. FO se contente, pour sa part, de « prendre acte » et rappelle que « cette mesure ne règle en rien ni le passif, ni l'avenir en matière de rémunérations ». Quant à la CGT, elle considère qu'« on est vraiment très loin de ce qui serait nécessaire », parle de « pseudo-négociation » et annonce qu'elle « mettra tout en œuvre pour créer les conditions d'une puissante action coordonnée pour la deuxième quinzaine de septembre ».

En relevant de 1 % les traitements des fonctionnaires au 1^{er} septembre (Le Monde du 25 août), le gouvernement s'est donné un peu d'air. Présenté comme à valeur, la mesure devrait, espérait-il, permettre d'engager dans de meilleures conditions les négociations salariales dans la fonction publique, qui doivent s'ouvrir officiellement à la fin du mois de septembre, avec quelques jours d'avance sur la date prévue.

L'effet attendu est d'abord psychologique. Le gouvernement précède, refusant d'ouvrir les négociations avant l'élection présidentielle, avait pris, en mars, une mesure « unilatérale » (+1 % au 1^{er} mars). La décision, cette fois, a été « concertée ». Elle répond à une demande formulée en juillet par l'ensemble des fédérations de fonctionnaires. Après les entretiens décevants en juillet, le sentiment s'était imposé qu'il fallait faire un geste.

Le gouvernement peut donc espérer que les négociations s'ouvriront dans un meilleur climat ; il compte en profiter pour salarier des discussions sur d'autres thèmes que les salaires, par exemple, la modernisation de la fonction publique, la formation, évoquées par M. Michel Rocard dans son premier discours devant le Parlement.

M. Michel Rocard, ministre de la fonction publique, avait tenté, en juillet, de s'engager sur ce terrain, mais l'absence de mesures salariales ne rendait pas ses interlocuteurs très réceptifs.

D'autre part, les initiatives non salariales ne sont pas totalement nouvelles. Depuis le début de la politique de rigueur, les gouvernements, avec plus ou moins de conviction et de bonheur, ont essayé de présenter des compensations de ce côté-là aux fonctionnaires

et à leurs syndicats. Mais, avec le temps, la question du pouvoir d'achat n'a fait que prendre de l'importance aux yeux de ces derniers et la récente étude du CERC sur l'évolution des revenus des Français vient conforter leurs revendications.

Or, la marge de manœuvre du gouvernement paraît limitée. Sa politique salariale dans la fonction publique et dans le secteur public n'est pas encore précisée et il semble vouloir procéder par touches, à mesure que se présenteront les échéances : les négociations dans la fonction publique fin septembre, puis dans les Charbonnages et ainsi de suite. Mais certains éléments apparaissent déjà. Sur 1988, après l'augmentation au 1^{er} septembre, il ne restera pas grand-chose à négocier ; l'augmentation du 1^{er} mars représentera 0,5 % de la masse salariale des fonctionnaires ; celle du 1^{er} septembre, 0,3 % ; l'effet report des mesures 1987 et les mesures catégorielles près de 1 % ; si l'on y ajoute 1,6 % de glissement-technicité (GVT), on arrive au total butoir de 3,6 %.

Un effet sur le franc

Aller au-delà risquerait d'avoir un effet de dominos et de remettre en cause les accords signés dans les entreprises publiques, qui vont en majorité au-delà du cap du 31 décembre jusqu'à février-mars ou même avril 1989. Seule une mince rallonge pourrait être accordée si l'inflation, qui atteignait 2 % en niveau sur les sept premiers mois de l'année, était finalement supérieure aux prévisions.

Le fait que, par la force du calendrier, la négociation portera sur 1988 et 1989, comme M. Durafour l'avait proposé dès juillet, donne un peu de souplesse, encore que certaines fédérations, comme FO, soient réservées sur ce point.

Mais l'un des points-clés de la négociation réside dans le montant pris en compte pour le GVT, qui a été porté de 0,5 % à 1,6 % par le gouvernement de M. Chirac. Aujourd'hui, on semble chercher le moyen de déramatiser ce sujet, qui irrite particulièrement les fédérations de fonctionnaires et de « remettre le problème à plat ». M. Bérengovoy l'a admis implicitement. Mais il semble exclu de revenir au chiffre de 1985, sinon par étapes prudentes.

Même en jouant sur 1988 et 1989, la discussion sera difficile. Quels que soient en effet sa volonté de négocier réellement et son désir de lancer des « signaux » aux salariés, comme il l'a fait le 29 juin en donnant un coup de pouce au SMIC, le gouvernement ne peut laisser croire qu'il relâche sa politique de rigueur. Une telle attitude risquerait non seulement d'avoir des effets inflationnistes, mais de mettre le franc en position difficile.

GUY HERZLICH.

REPÈRES

Commerce extérieur

Contraction du déficit américain durant le deuxième trimestre

Calculé sur la base statistique de la balance des paiements, le déficit commercial américain s'est contracté de 15 % au deuxième trimestre, pour revenir à 29,9 milliards de dollars contre 35,2 milliards durant les trois mois précédents, annonce le département du commerce. Il s'agit de la plus forte contraction du déficit trimestriel depuis plus de cinq ans. Ce type de calcul exclut le fret, les assurances ainsi que les échanges de matériel militaire, à la différence des statistiques publiées chaque mois sur la base des déclarations en douane. Durant le deuxième trimestre, les exportations ont augmenté de 4,4 milliards pour atteindre un niveau record de 79,7 milliards, alors que les importations se sont réduites de 900 millions pour tomber à 109,6 milliards.

Echanges

Chute de moitié de l'excédent commercial sud-africain

L'excédent commercial de l'Afrique du Sud a fondu de moitié pour représenter 4,39 milliards de rands (1,7 milliard de dollars) durant les sept premiers mois de l'année, selon les dernières statistiques du département des douanes. Durant cette période, les exportations n'ont progressé que de 1,4 milliard de rands, pour s'inscrire à 25,9 milliards alors que les importations augmentaient de 5,6 milliards pour totaliser 31,5 milliards de rands.

La préparation du budget Sur quels produits abaisser la TVA en 1989 ?

D'après le quotidien *Libération* du 25 août, le gouvernement pourrait décider d'abaisser les taux de la TVA, actuellement de 33,33 %, sur les matériels hi-fi et les cassettes vidéo. « La hi-fi serait imposée à 28 % tandis que les vidéo-cassettes passeraient directement au taux normal de 18,6 % ». Au ministère de l'économie comme dans l'entourage du premier ministre, on indique qu'aucune décision n'a encore été prise en ce domaine.

On sait cependant que le projet de loi de finances pour 1989, s'il ne doit contenir aucune baisse d'impôt sur le revenu, devrait prévoir des baisses de TVA sur certains produits, dans le cadre de l'harmonisation européenne. M. Pierre Bérengovoy, le ministre de l'économie, a déjà évoqué cet objectif à plusieurs reprises, rappelant qu'à ses yeux les réductions de TVA devraient profiter aux « consommateurs modestes ».

Derniers modèles 88 à prix choc :



● 104 Style Z* Rouge Flair métal et Gris fumé métal.
● 205 XR 124 et 136 cm³ Gris Winchester
● 205 XT Gris graphite
● 205 GTI 130 cv*
● 305 GLS Diesel Gris Winchester
● 309 XS Rouge Volckung
● 309 GR Beige Thesté, Bleu tapage
● 309 GTI Gris graphite, Rouge Volckung

NEUBAUER PEUGEOT

*Différentes couleurs et options

227, bd. Anatole-France 93200 ST-DENIS ☎48.21.60.21
4, rue de Châteaudun 75009 PARIS ☎42.85.54.34

SOCIAL

Une

Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, a couru de ce côté de la presse le mercredi 24 août, pour annoncer une rentrée sociale « dynamique, combative et rapide ». Cette rentrée doit se faire dans le « respect de la liberté » de la presse, mais elle sera aussi le point de départ d'une large offensive pour accélérer le mouvement revendicatif.

Le réajustement des salaires

Le réajustement des salaires, plus que jamais, est au cœur de la préoccupation des salariés. Les syndicats ont donc lancé une campagne de sensibilisation pour faire passer ce message à tous les salariés. Les études de la CGT sur le réajustement des salaires ont été publiées le 24 août. Elles montrent que le salaire réel a baissé de 1,6 % en 1987 et de 1,4 % en 1988. Le salaire réel a donc baissé de 3,0 % en deux ans.

M. Henri Krasucki donne le ton

Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, a couru de ce côté de la presse le mercredi 24 août, pour annoncer une rentrée sociale « dynamique, combative et rapide ». Cette rentrée doit se faire dans le « respect de la liberté » de la presse, mais elle sera aussi le point de départ d'une large offensive pour accélérer le mouvement revendicatif.

Le premier ministre a « honte » pour la France

Le premier ministre, M. Michel Rocard, a pris le titre de la croix de la Sécurité routière qui a, peu à peu, mobilisé l'ensemble du gouvernement. Certes, aucune mesure nouvelle ou concrète n'est sortie de la commission faite à ce sujet, en conseil des ministres, le 24 août, par M. Michel Delebarre, ministre des transports.

LES RETRAITÉS

Avec notamment des articles de : P. MAUROY, G. JOHANET, J. FRANCESCHI, P. BEAU

Volvo crée une nouvelle entreprise en Chine.

Volvo a annoncé, mercredi 24 août, qu'il venait de signer un accord avec le constructeur automobile chinois First Automobile Works (FAW) pour créer une société commune et construire une usine à Changchun, important centre automobile du nord de la Chine.

Marchés financiers

BOURSE DU 24 AOUT

Cours relevés à 17 h 33

Main market table with columns for Valeurs, Réglement mensuel, and various stock indices. Includes sub-sections for Obligations, Actions, and SICAV.

PARIS

Table of Paris market data including various stock prices and indices.

COURSE SUR MINTEL

Table of MINTEL course data, including 'TAPEZ LEMONDE' and 'égociables 88'.

CHAT OPTIONS DE VENTE

Table of chat options data with columns for 'nombre', 'prix', and 'date'.

BOURSES

Table of various international stock exchanges and their performance.

MARCHÉ DES DEVISSES

Table of foreign exchange rates for various currencies.

MONNAIES

Table of currency exchange rates and market data.

Comptant (sélection) and SICAV (sélection) 24/8

Large table containing 'Comptant' and 'SICAV' sections, listing various financial instruments and their prices.

Cote des changes and Marché libre de l'or

Table of exchange rates and gold market prices.

PUBLICITÉ FINANCIÈRE Renseignements : 45-55-81-82, poste 4330

© coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - * : marché continu

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	TÉLÉMATIQUE
3 Inondations au Soudan : le gouvernement est critiqué pour son organisation des secours. 4 Chypre : la rencontre de MM. Vassiliou et Denktash à Genève. 6 L'énigmatique général Aslam Beg, nouveau chef de l'armée pakistanaise.	7 L'avenir de la Nouvelle-Calédonie : anatomie d'une négociation. - La préparation des élections cantonales : l'UDF se prononce pour l'unité de candidatures avec le RPR.	8 La mort du philosophe Michel Villey. - Une nauvaise affaire de pompes funèbres à Nice. - Sports : le match Franco-Tchécoslovaquie de football.	17 Un entretien avec Marcel Maréchal. - La disparition du batteur Christian Garros. - La peinture des années 80 au Centre d'art contemporain de Meymac (Corrèze). 16 Communication.	20 Sécurité routière : le premier ministre a « honte » pour la France. - Déficit du commerce extérieur français en juillet : 3,4 milliards de francs. 21 Air Inter, « Un conflit atypique », point de vue de Guy Barbin. 22-23 Marchés financiers.	Abonnements 22 Annonces classées 16 Carnet 16 Loto, Loterie 19 Météorologie 19 Mots croisés 19 Radio-télévision 19 Spectacles 18	● <i>Salvez heure par heure la situation en Pologne</i> ... ETR ● <i>Loto, Loto sportif, courses, Tapis vert</i> LOTO 36-15 tapez LEMONDE ● <i>Tous les jeux du Monde</i> JEU ● <i>La messagerie internationale</i> ... DIA 36-15 tapez LM

Après la mort d'un sous-brigadier à Perpignan

Des syndicats de policiers critiquent le système des permissions accordées à certains détenus

Une délégation de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) a été reçue, mercredi 24 août, par le garde des Sceaux, M. Pierre Arpaillange. Au lendemain de l'attaque à main armée de Perpignan au cours de laquelle un policier a été tué, cette rencontre avait pour principal objet le système des permissions de sortir des détenus : les deux malheureux à l'origine de la fusillade sont, en effet, deux détenus n'ayant pas regagné la prison de Lannemezan à l'issue de leurs permissions (le Monde du 25 août). La FASP a toutefois précisé qu'elle n'avait nullement en cause le système actuel. « La justice est armée pour gérer ce genre de situation », a expliqué un des membres de la délégation, M. Alain Piniel.

D'autres syndicats se montrent cependant plus critiques : la CFTC des personnels en tenue a déploré le

« laxisme dont ont bénéficié les meurtriers récidivistes permissionnaires en cavale », et l'Union des syndicats catégoriels (USC), demande « une approche objective et réaliste du problème des permissions de sortir et de l'exécution des peines pour les condamnés dangereux, et le rétablissement de la peine de mort pour les auteurs de crimes particulièrement odieux, dont l'agression de policiers ».

La Chancellerie a rappelé que le taux d'échec des permissions accordées, chaque année, à environ douze mille détenus, n'était que de 1,2 %.

A Perpignan, l'état de santé des trois policiers blessés lors de la fusillade est stationnaire. L'un des malheureux, Alain Raspaut, vingt-neuf ans, grièvement blessé d'une balle dans la poitrine, était dans un état très grave jeudi en fin de matinée.

A la maison d'arrêt des Baumettes à Marseille

Les surveillants maintiennent leurs accusations contre la direction

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Après une conférence de presse organisée devant la prison, jeudi 25 août, l'intersyndicale FO, l'UFAP, CGT et SNAF des surveillants de la maison d'arrêt des Baumettes à Marseille a réitéré les accusations portées contre la direction dans un récent communiqué (le Monde du 21-22 août). Une déclaration remise aux journalistes dénonce, à nouveau, « l'irresponsabilité et l'incompétence » des responsables de l'établissement « tant au point de vue de la sécurité que de la gestion des personnels ». Selon l'intersyndicale, « le personnel est tenu à l'écart de toute vie créative dans la prison (...) » en raison de « l'activité socio-éducative se faisant sans contrôle ni encadrement ». En conséquence, elle a renouvelé sa

demande d'une inspection pénitentiaire et policière, à laquelle elle veut être associée.

Tout en mettant en garde la direction contre « les pressions et les intimidations exercées sur les délégués syndicaux », elle a enfin menacé, si ses revendications n'étaient pas prises en considération « dans les plus brefs délais », de mener « diverses actions jamais utilisées et qui surprendront ».

Les responsables de l'intersyndicale qui avaient revêtu leur uniforme pour donner plus de solennité à leur conférence de presse ont cependant admis que des améliorations avaient été apportées depuis quelques jours dans le fonctionnement de la prison (renforcement de la surveillance sur les chantiers, restriction de la liberté de circulation des délégués de détenus, etc.).

G. P.

Un syndicat pénitentiaire dénonce la situation dans les prisons corses

Dans une lettre ouverte adressée à M. François Mitterrand, l'Union fédérale autonome pénitentiaire (UFAP) dénonce « la situation particulière des établissements pénitentiaires en Corse » et « les graves et innombrables difficultés rencontrées ».

BOURSE DE PARIS

Matinée du 25 août
Toujours hésitant

Toujours très méfiant, la Bourse de Paris a poursuivi jeudi matin son avancé à pas comptés dans l'attente d'une décision de la Bundesbank allemande sur le maintien ou une hausse de ses taux. A 11 heures, l'indicateur instantané enregistrait une modeste progression de 0,23 %.

Hausse d'Alpi, Pénaroya, Moulinex, BHV, Havas, Vallourec, Schneider, Europe 1, Redoute, Repli de Darty, Bellon, Arjomari, l'Air liquide, Société Générale, Méteux.

Le versement de l'allocation de rentrée scolaire avancée d'une semaine. - L'allocation de rentrée scolaire, accordée aux familles ayant des enfants scolarisés et dont les revenus ne dépassent pas certains plafonds, va être versée par les caisses d'allocation familiale avec une semaine d'avance, a annoncé le ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale dans un communiqué. Habituellement versée au début du mois de septembre avec les prestations familiales d'août (les allocations familiales sont versées entre le 2 et le 5 du mois suivant) elle sera dans la dernière semaine d'août, afin que les familles l'aient reçue avant la rentrée. L'allocation de rentrée scolaire s'élevait aujourd'hui à 354,03 F par enfant y donnant droit. Habituellement, le recours est de 17 088 F (revenu net imposable de 1987) avec un enfant, augmenté de 17 790 F par enfant supplémentaire.

A B C D E F G

Au Portugal

Gigantesque incendie dans le vieux Lisbonne

Lisbonne (AFP). - Un gigantesque incendie était en train de se propager à grande vitesse, le jeudi matin 25 août, dans le vieux centre commercial de Lisbonne où des immeubles entiers étaient déjà complètement détruits par les flammes. Le sinistre s'est déclaré dans un grand magasin qui était encore fermé, mais une personne au moins est morte dans les flammes et trois autres ont été blessées, ont indiqué les autorités. Une épaisse fumée a obscurci le ciel au-dessus du centre de la capitale, où toute circulation a été interdite.

On ignore encore les causes de l'incendie, mais l'Agence portugaise Lusa affirme que le propriétaire du magasin où s'est déclaré le sinistre, M. Manuel Martins Dias, est sorti de prison mercredi. Il avait fait l'objet il y a quelques années d'une enquête policière, après avoir été soupçonné d'escroquerie, d'évasion fiscale et d'incendie volontaire dans un autre entrepôt.

Au parquet de Thonon-les-Bains

Indulgence pour le « père justicier »

Jean-Claude Dannemayer, un chômeur de trente-deux ans qui avait pris les employés d'une agence bancaire d'Evian en otage, le lundi 22 août, dans l'espoir de les échanger contre l'agresseur de sa fille Sandrine, âgée de neuf ans, a été remis en liberté sous contrôle judiciaire, mercredi, après quarante-huit heures de garde à vue (le Monde du 24 août). Les autorités judiciaires de Thonon-les-Bains l'ont inculpé de « violence et voies de fait avec préméditation, avec arme et sur agens de la force publique » mais n'ont pas voulu retenir la prise d'otages contre ce père de famille traumatisé par le viol de sa petite fille.

Jean-Claude Dannemayer comparaitra donc devant un tribunal correctionnel, et non devant une cour d'assises. Le procureur de la République de Thonon-les-Bains, M. Jacques Lacombe, a expliqué que ce père de famille dépressif et sans emploi « n'était pas un preneur d'otages comme les autres, que son arme n'était pas chargée et qu'il n'avait pas mis de bombe dans la banque », contrairement à ce qu'il avait affirmé pour menacer les employés de l'agence.

Il n'avait pas supporté le viol de Sandrine, le 28 juillet, par Patrice Caffi, âgé de vingt-quatre ans, le fils de la concubine de l'immeuble qu'il habite avec sa famille. Depuis cette agression, il n'avait pas réussi à retrouver le sommeil, rêvait de se venger et avait même prélevé son épouse qu'il souhaitait aller en prison retrouver Patrice Caffi pour se faire justice lui-même. Avant d'entrer dans l'agence bancaire d'Evian, il avait absorbé une forte dose d'alcool.

EN BREF

● **ÉTATS-UNIS** : M. Dukakis reçoit le soutien de l'AFI-CIO. - Le candidat démocrate à l'élection présidentielle américaine, M. Michael Dukakis, a reçu, le mercredi 24 août, le soutien officiel de la centrale syndicale américaine, l'AFI-CIO. Le président de la centrale, M. Lane Kirkland, avait auparavant accusé le gouvernement Reagan d'avoir « favorisé la rapacité au lieu des besoins ». - (AFP).

● **COLOMBIE** : Extradition annulée pour cinq trafiquants de drogue. - Le Conseil d'Etat de Colombie a annoncé, le mercredi 24 août, la levée de l'ordre d'extradition frappant cinq barons présumés du « Cartel de Medellín » que les Etats-Unis veulent juger pour trafic de stupéfiants. Cette décision est conforme à un arrêt rendu l'an dernier par la Cour suprême, jugeant anticonstitutionnelle l'extradition de trafiquants de drogue colombiens aux Etats-Unis. - (Reuters).

● **ECHECS** : Speelman démissionne du championnat du monde. - Le compositeur Johannes Walfmann vient de s'installer avec sa femme et ses deux enfants en Allemagne fédérale. Né en 1952 à Leipzig, fondateur en 1977 du Groupe Neue Musik Weimar, prix de composition Heine Eisler en 1980, Johannes Walfmann avait demandé à quitter l'Est en 1986.

● **Vladimir Boukovski** indésirable en Pologne. - L'écrivain soviétique émigré Vladimir Boukovski n'a pu se rendre le 23 août à Cracovie où il avait été invité par Solidarité à participer à un colloque international sur les droits de l'homme. Au moment où il s'appretait à quitter son domicile londonien, Vladimir Boukovski a reçu un message de l'ambassade de Pologne en Grande-Bretagne l'informant que son visa d'entrée avait été annulé. Ce visa lui avait été accordé avant le début des graves. Le juriste néerlandais Henk von Bebel, également invité à Cracovie, s'est vu refuser un visa mercredi. Le poète soviétique émigré Natalya Gorbanevskaya a, en revanche, pu entrer en Pologne il y a quelques jours. - (AFP).

Les préparatifs ayant rapidement progressé

La navette spatiale américaine pourrait être lancée fin septembre

La navette spatiale Discovery partira-t-elle fin septembre ou début octobre pour la mission spatiale de quatre jours qui doit marquer le retour des Américains dans l'espace, plus de trente mois après l'explosion de Challenger ? Les étapes franchies au mois d'août indiquent que les principales difficultés sont surmontées et ce calendrier, qui paraissait peu réaliste il y a un mois, devient plus accessible. Mais la NASA n'a pas encore fixé la date précise du vol.

Petit à petit les obstacles se lèvent sur le chemin qui conduit à une reprise des vols de la navette spatiale américaine. L'étape la plus délicate fut, le mercredi 10 août, au centre spatial Kennedy, l'essai de mise à feu simultanée des trois moteurs de Discovery (le Monde du 12 août). Quatre fois repoussé en raison de défauts divers, touchant en général plus les installations annexes du pas de tir que la navette elle-même, ce test commandait toute la suite de la préparation du vol. Sa réussite fit croître l'optimisme, d'autant que l'analyse, les jours suivants, des mesures faites au cours de l'essai a confirmé le bon comportement des moteurs. Les mesures ont cependant montré la présence d'un peu d'hydrogène autour de la grosse canalisation qui amène vers les moteurs de la navette l'hydrogène liquide stocké dans le grand réservoir externe. Mais l'incident est jugé sans gravité. Placée où elle est, une micro-fuite n'affecte en rien la sécurité, et Discovery peut, à la limite, partir pour l'espace sans qu'elle ait été réparée.

Vint ensuite, le 18 août, l'essai à Brigham-City (Utah) d'un propulseur d'appoint volontairement dégradé, essai qui fut un responsable du futur lancement de « nouveau feu vert sur la route du tir ». Quatorze défauts avaient été volontairement créés dans les divers segments du propulseur, en particulier des fuites dans certains joints, qui permettaient aux gaz brûlants d'atteindre des régions auxquelles ils n'accèdent pas normalement, de manière à tester les redondances dans l'échappement.

Une minuscule fuite de gaz

C'est un défaut d'étanchéité des joints entre deux segments du propulseur qui causa l'explosion de Challenger en janvier 1986, et les joints en question ont été entièrement redessinés. Les nouveaux propulseurs avaient subi avec succès plusieurs essais dans des conditions normales. Ce test sur un propulseur dégradé devait prouver l'existence d'une marge de sécurité suffisante. Cette preuve est faite, sous réserve

que l'étude détaillée des enregistrements faits au cours de l'essai ne montre rien de suspect. Réponse définitive au début septembre.

Autre problème en voie de solution : la minuscule fuite de gaz (oxyde d'azote) observée sur l'un des moteurs annexes de la navette - ceux qui ne servent pas au décollage, mais permettent les manœuvres en orbite. Bien que son débit soit infinitésimal - un ingénieur de la NASA faisait remarquer qu'une voiture pourrait rouler plusieurs mois avec de telles fuites dans ses pneus - il n'était pas possible de laisser les choses en l'état. La faiblesse de cette fuite fit que l'on mit longtemps à la localiser. On finit par juger qu'elle venait d'un raccord entre deux tuyaux. Or ce raccord était difficilement accessible. La solution naturelle aurait été de ramener la navette dans son hangar d'assemblage et de démonter le moteur. Le coût en aurait été de deux mois de retard. Les ingénieurs ont trouvé une autre solution : installer dans la soute de la navette, découper deux ouvertures dans la paroi arrière de celle-ci, deux autres dans l'enveloppe du moteur.

Cela a permis, vendredi 19 août, à un technicien travaillant dans des conditions quelque peu acrobatiques, de placer autour du raccord une sorte de bride, puis d'injecter dans celle-ci une pâte plastique qui devrait bloquer la fuite. La suite du programme était l'obturation des ouvertures, puis un remplissage des tuyauteries et une recherche de gaz au spectromètre de masse. Les premières mesures semblent indiquer que la fuite a bien été obturée, mais d'autres vérifications sont en cours.

Implicé dans plusieurs affaires de drogue

Un des chefs du banditisme marseillais est extradé par la Belgique

Considéré comme l'un des chefs du banditisme marseillais, déjà condamné pour trafic de stupéfiants, Francis Vanverbergh, surnommé « Francis le Belge », a été extradé de Belgique, mercredi 24 août, et devait être présenté, jeudi, au juge d'instruction marseillais qui a délivré contre lui un mandat d'arrêt international pour trafic de stupéfiants.

Ces poursuites sont la conséquence des révélations d'un autre malfaiteur « repentant », François Scapula, qui avait, voici plusieurs mois, livré les noms des assassins du juge Pierre Michel, dont le procès a eu lieu le 16 juin au 2 juillet dernier. Le « Belge », déjà condamné à douze ans de prison en 1977 pour trafic de drogue, avait été libéré le

28 juin 1984. Il a été arrêté à Bruxelles le 30 mars dernier sur la demande des autorités françaises. Lors de la perquisition de l'appartement qu'il occupait, une fausse carte d'identité avait été découverte et Francis Vanverbergh avait été condamné le 22 juin à une peine de six mois d'emprisonnement à Bruxelles pour détention de faux papiers.

C'est après avoir bénéficié des révélations de Scapula que le juge marseillais, M. Michel Debacq, a délivré contre lui, le 29 mars, un mandat d'arrêt international. Selon Scapula, condamné en octobre 1987 en Suisse à une peine de vingt ans de réclusion, un certain Claude Raffaelli et un complice auraient convoyé, vers la fin de l'année 1984, vingt kilogrammes d'héroïne entre l'Europe et les Etats-Unis pour le compte du Belge. Toutefois, selon l'avis rendu le 16 juin par la chambre de répression de la cour d'appel de Bruxelles, Francis le Belge pourra être poursuivi à Marseille que pour des faits commis sur le territoire français.

Mais bien des incidents peuvent encore survenir avant que Discovery ne prenne son envol, et la NASA se garde bien d'afficher une date précise. Discovery n'a pas volé depuis trois ans, certaines pièces ont vieilli. Bien entendu, les contrôles ont été incessants et beaucoup d'équipements ont été changés. Mais l'expérience montre que les surprises de dernière minute ne sont pas rares.

M. A.

PROMOTION D'ETE

3290 F ht
3280 F ht

MACINTOSH II

1 Mo de mémoire centrale
+ disque dur interne 40 Mo Apple
+ écran monochrome 12"
haute résolution + clavier + souris
+ Multitasker + Hypercard

Jusqu'à 30 août inclus
9 h - 19 h
du lundi au vendredi

KA - 14 rue Magellan - 75008 Paris
téléphone 47 23 72 00
métro George V - Parking gratuit

LE BON COTE DE LA MODE CHEZ RODIN LES PRIX!

36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

TAPIS PERSANS

FAITS MAIN exceptionnellement soldés à

30% 50%

et à

MAISON DE L'IRAN

65, Champs-Élysées (6^e)

exemples :
GROUN sole 160 x 100
Azeri F 28.000 F
RAIR laine et soie
186 x 115
36.000 F = 18.000 F
HAMEDAN laine
205 x 125
6.000 F = 3.000 F
CHIRAZ laine 300 x 200
24.000 F = 12.000 F

QUARANTE-DEUXIEME ANN

Pékin, Moscou et le Cambodge

U... mois après le... de Pékin, Moscou et le Cambodge... M. Takashi... Chine et... capitale... de ce... DIA... LM

Le 25 août... M. Hun Sen...

Le 25 août... M. Hun Sen... 4.50 F